

**ELECTION PRESIDENTIELLE 2025 :**  
**APPEL DU GECAM POUR UN**  
**SURSAUT ECONOMIQUE**



**Le GECAM décline ses 8 priorités pour atteindre l'émergence en 2035**

**FISCALITE - JUSTICE - INVESTISSEMENT - INFRASTRUCTURES**  
**ENERGIE - FORMATION & EMPLOYABILITE - INDUSTRIALISATION**

**CANAL+**

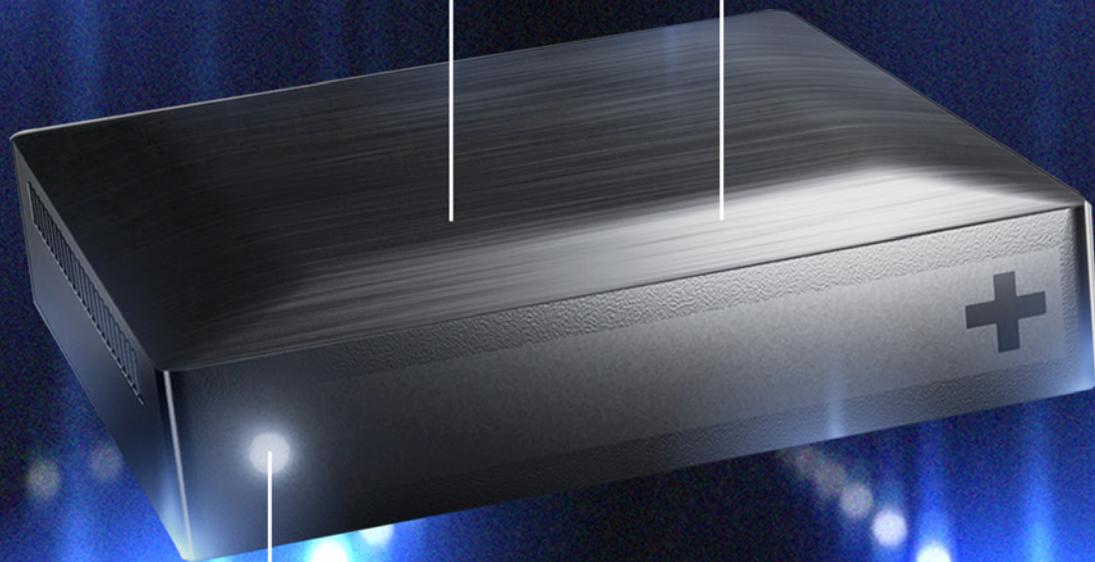
**NOUVEAU**

**DÉCODEUR CONNECTÉ**

**LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+**

UNE EXPERIENCE  
**FLUIDE ET IMMERSIVE**

+ DE 50 000  
**PROGRAMMES EN REPLAY**



**CONTROLE DU DIRECT**  
JUSQU'A 8 HEURES EN ARRIERE

 **85 56**  
COÛT D'UN APPEL LOCAL  
SELON VOTRE OPERATEUR

 **CANAL+ CAMEROUN**



## 2025 : POUR UN SURSAUT ECONOMIQUE

Par **Aline Valérie MBONO**, Directrice Exécutive du GECAM

L'échéance présidentielle de 2025 offre à notre pays une occasion précieuse : celle d'un dialogue national de fond sur les voies et moyens de notre prospérité collective. C'est dans cet esprit constructif que le Président du GECAM s'est récemment exprimé, esquissant les préoccupations et les espoirs du monde de l'entreprise. Ce Bulletin Spécial a pour vocation de donner corps et substance à cet appel du GECAM, en partageant une analyse factuelle et des propositions concrètes. Loin d'être un cahier de doléances, c'est une invitation à bâtir ensemble un nouveau pacte de croissance.

Notre ambition commune, formalisée dans la Vision 2035, est de **1. Devenir un pays émergent**. Or, force est de constater que cette trajectoire marque le pas. C'est un défi qui nous impose un sursaut collectif. Pour le secteur privé, ce ralentissement se traduit par une perte de dynamisme qui affecte l'ensemble de la société. Notre diagnostic a pour principal but d'identifier les leviers d'action pour une nouvelle impulsion.

Pour y parvenir, la confiance est le socle de tout. Cette confiance repose d'abord sur un cadre juste et prévisible. Nous appelons ainsi à **2. Réformer notre système fiscal** pour qu'il cesse d'être perçu comme une fin en soi, mais devienne un véritable outil de développement, où chaque franc collecté est visiblement réinvesti dans l'économie productive. Elle se nourrit également d'une nécessité : **3. Garantir une sécurité juridique et judiciaire renforcée**. Un État de droit performant, où la justice est rendue de manière efficace et impartiale, n'est pas un luxe mais la condition sine qua non pour que les capitaux s'investissent sereinement. De même, nous devons **4. Assurer la stabilité et la lisibilité des incitations à l'investissement** pour offrir aux entrepreneurs, locaux comme étrangers, la visibilité indispensable à leurs projets de long terme.

La confiance seule ne suffit pas. L'entreprise a besoin d'un environnement physique et opérationnel lui permettant d'être compétitive. C'est pourquoi il est impératif de **5. Accélérer le développement de nos infrastructures**, notamment routières, pour désenclaver nos bassins de production et réduire des coûts logistiques qui handicapent le «Made in Cameroon». L'urgence la plus criante est de **6. Mettre un terme aux délestages électriques**. Les coupures, qui ont quadruplé en quelques années, ne sont plus des aléas mais un frein structurel à notre ambition industrielle. Enfin, la performance de l'économie moderne exige de **7. Digitaliser efficacement les services publics**. Il est anormal qu'une entreprise consacre encore plus de 600 heures par an à des formalités administratives. La digitalisation est la promesse d'un État plus transparent, plus agile et véritablement au service de ses citoyens et de ses entreprises.

Enfin, une économie performante repose sur deux piliers : le talent et la production. Nous devons impérativement **8. Adapter les formations aux besoins réels des entreprises**. Le paradoxe d'un chômage de masse coexistant avec une pénurie de compétences techniques est un gâchis que nous ne pouvons plus nous permettre. Il est temps de passer de la logique du diplôme à celle de la compétence opérationnelle, en plaçant l'entreprise au cœur du système de formation. C'est à cette seule condition que nous pourrons **9. Soutenir activement l'industrialisation et notre souveraineté productive**. Bâtir des chaînes de valeur locales fortes n'est pas une simple option économique ; c'est un impératif stratégique pour notre indépendance et pour la création d'emplois durables pour notre jeunesse.

Ces neuf priorités ne sont pas une liste de souhaits, mais les composantes d'une vision cohérente et intégrée pour le Cameroun. Elles sont les conditions d'un cercle vertueux où un État-partenaire et un secteur privé-moteur collaborent pour une croissance forte, durable et inclusive.

Le GECAM, et à travers lui l'ensemble de la communauté des affaires, se tient prêt à être un partenaire exigeant mais loyal de cette transformation. L'heure n'est plus aux constats, mais à l'action concertée. Le futur mandat présidentiel sera celui du courage et des réformes structurelles. Bâtissons ensemble le Cameroun de 2035.



## RÉHAUSSEZ VOS ÉVÉNEMENTS AVEC UNE SALLE À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

### Caractéristiques salle de conférence :

- Salle spacieuse et lumineuse
- Estrade avec une capacité allant jusqu'à 10 personnes
- Mezzanine (balcon) offrant 30 places supplémentaires
- Espace assis de 200 places (Rez-de-chaussé)
- Régie son et vidéo
- Accès à Internet

**TARIF :  
A PARTIR  
DE 75 000  
FCFA HT**



**TARIF :  
A PARTIR  
DE 250 000  
FCFA HT**

### Idéale pour :

- Séminaires
- Formations
- Conférences
- Colloques
- Symposiums
- Assemblées générales
- Soirées dédiées

### Salles de formations :

- Deux salles modernes et lumineuses
- Capacité modulable 15-30 places

### Idéales pour :

- formations
- ateliers

**Service Complémentaire :** Service de catering

### Nos atouts :

- Modulable selon vos besoins
- Club house pour les repas
- Parking gratuit et sécurisé
- Aire d'exposition idéale

**Contactez-nous dès aujourd'hui pour réserver !  
(+237) 693 353 323 - [bngolle@legecam.com](mailto:bngolle@legecam.com)  
Situé en plein cœur de Bonanjo, rue des Ministres.**

## 2025 : FOR AN ECONOMIC REBOUND

By **Aline Valérie MBONO**, Executive Director of GECAM

The 2025 presidential election offers our country a precious opportunity: a substantive national dialogue on the ways and means to achieve our collective prosperity. It is in this constructive spirit that the President of GECAM recently spoke, outlining the concerns and hopes of the business community. This Special Bulletin aims to give body and substance to this call from GECAM by sharing a factual analysis and concrete proposals. Far from being a list of grievances, this is an invitation to build a new growth pact together.

Our shared ambition, formalized in the Vision 2035 plan, is to: **1. Become an emerging country.** However, it is clear that this trajectory is stalling. This is a challenge that requires a collective leap forward. For the private sector, this slowdown translates into a loss of dynamism that affects all of society. The main purpose of our diagnosis is to identify levers for action to create new momentum.

To achieve this, trust is the foundation of everything. This trust is built, first and foremost, on a fair and predictable framework. We therefore call for: **2. Reforming our tax system** so that it is no longer perceived as an end in itself, but becomes a genuine tool for development, where every franc collected is visibly reinvested in the productive economy. This trust is also fueled by a necessity: **3. Guaranteeing reinforced legal and judicial security.** A high-performing rule of law, where justice is delivered efficiently and impartially, is not a luxury but a prerequisite for capital to be invested with confidence. Likewise, we must: **4. Ensure the stability and clarity of investment incentives** to offer entrepreneurs, both local and foreign, the visibility essential for their long-term projects.

Trust alone is not enough. Businesses need a physical and operational environment that allows them to be competitive. That is why it is imperative to: **5. Accelerate the development of our infrastructure, particularly roads,** to open up our production basins and reduce the logistics costs that hinder the “Made in Cameroon” label. The most pressing emergency is to: **6. Put an end to power outages.** The blackouts, which have quadrupled in just a few years, are no longer occasional hazards but a structural brake on our industrial ambition. Finally, the performance of the modern economy requires us to: **7. Effectively digitize public services.** It is not normal for a company to still spend more than 600 hours a year on administrative formalities. Digitalization holds the promise of a more transparent, more agile state that is truly at the service of its citizens and businesses.

Finally, a high-performing economy rests on two pillars: talent and production. We must imperatively: **8. Adapt training to the real needs of businesses.** The paradox of mass unemployment coexisting with a shortage of technical skills is a waste we can no longer afford. It is time to shift from a logic of diplomas to one of operational skills, by placing businesses at the heart of the training system. Only on this condition can we: **9. Actively support industrialization and our productive sovereignty.** Building strong local value chains is not a mere economic option; it is a strategic imperative for our independence and for the creation of sustainable jobs for our youth.

These nine priorities are not a wish list, but the components of a coherent and integrated vision for Cameroon. They are the conditions for a virtuous circle where a partner-State and a private sector engine collaborate for strong, sustainable, and inclusive growth.

GECAM, and through it the entire business community, stands ready to be a demanding yet loyal partner in this transformation. The time for observation is over; it is now time for concerted action. The next presidential term must be one of courage and structural reforms. Let us build the Cameroon of 2035 together.

# LE BULLETIN

*du Patronat*

Édition Spéciale — Septembre 2025

## SOMMAIRE

### EDITO

2025 : Pour un Sursaut Économique..... p. 3  
2025 : For an Economic Rebound ..... p. 4

### COMMUNIQUE DU PRESIDENT DU GECAM

Election Présidentielle 2025 : Appel du GECAM pour un sursaut économique..... p. 7-9  
2025 Presidential Election : GECAM calls for an economic boost..... p. 11-12

### EMERGENCE

Relancer la trajectoire de l'émergence du Cameroun..... p. 13-17  
Relaunching Cameroon's Path to Emergence..... p. 18-22

### FISCALITE

Construire un système fiscal moins oppressif et plus juste..... p. 23-24  
Réconcilier fiscalité et développement économique..... p. 25-26

### JUSTICE

Améliorer l'efficacité et la crédibilité de la justice camerounaise..... p. 27-29  
Face à une justice peu efficace, promouvoir les MARD..... p. 32-33

### INVESTISSEMENT

Le besoin d'un cadre clair et pérenne pour attirer les capitaux..... p. 34-35

### INFRASTRUCTURES

Accélérer la construction des routes pour un secteur privé compétitif..... p. 37-38  
Construire les infrastructures au service du développement du MIC..... p. 39-40

### ENERGIE

Les effets du délestage sur la compétitivité des entreprises..... p. 41-44

### DIGITALISATION

Améliorer la gouvernance économique par la digitalisation des services publics..... P. 45-46  
Réduire la complexité administrative et la corruption par la digitalisation des services publics..... P. 47-48

### FORMATION & EMPLOYABILITE

Réduire l'inadéquation entre formation et marché du travail..... P. 50-51

### INDUSTRIALISATION

Quel soutien pour un véritable décollage industriel ?..... P. 52-54  
Bâtir des chaînes de valeur MIC pour la souveraineté productive..... P. 55-56

GE  
GECAM | LES RENCONTRES  
ECONOMIQUES  
DU CAMEROUN 2026  
Le Forum Exclusif Façonnant l'Avenir Économique du Cameroun

2<sup>ème</sup>  
édition

Attractivité du Cameroun : Comment  
accroître les investissements  
directs étrangers ?

28 et 29 janvier 2026  
Yaoundé, Hilton Hotel

+237 242 233 001

www.recameroun.com

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Célestin TAWAMBA

### REDACTEUR EN CHEF

Aline Valérie MBONO

### COORDINATION

Nacisse CHASSEM

### SUIVI EDITION

Judith NGO KAM

### REDACTION

Nacisse CHASSEM  
Modeste François ESSAMA  
André Dumas TSAMBOU  
Grâce BOHEK  
Sylvia FOU DA  
Djibring NYAM AHOLA  
Alain Fils NGAÏ  
Linda BIKA  
Espoir MBUNGU

### PUBLICITE

Boris NGOLLE

### CREDIT PHOTOS

GECAM

### MISE EN PAGE

Georges IBONG



## ELECTION PRESIDENTIELLE 2025 : APPEL DU GECAM POUR UN SURSAUT ECONOMIQUE

A dix ans de l'échéance fixée dans la Vision Cameroun 2035 pour atteindre l'émergence économique, les progrès vers les objectifs d'industrialisation, de construction d'infrastructures, d'amélioration de la gouvernance, de renforcement du capital humain et de qualité du climat des affaires accusent un retard préoccupant.

Ce retard dans la mise en œuvre des grandes orientations économiques se traduit, dans la réalité quotidienne, par des difficultés croissantes pour les Entreprises, qui peinent à libérer pleinement leur potentiel de création de richesse, d'emplois et d'innovation.

Soixante-cinq ans après son indépendance, notre pays aborde un tournant décisif de son histoire économique. Le temps est venu d'un indispensable sursaut collectif pour remettre l'économie au cœur du projet national.

A l'heure où se peaufinent et se finalisent les idées et les politiques publiques qui seront présentées aux électeurs comme programmes pour le scrutin présidentiel du 12 octobre 2025, il est essentiel que, les priorités des Entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, qui constituent le moteur de la croissance, de l'emploi et de la transformation structurelle, soient prises en compte de manière concrète et ambitieuse par les candidats à la magistrature suprême.

L'échéance en vue est importante et le moment politique l'est encore plus pour la nation. Sans prétendre s'immiscer dans le champ politique ni interférer dans les choix des électeurs, le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) estime de son devoir de porter à la connaissance des acteurs politiques et économiques, les préoccupations et attentes légitimes du Secteur Privé national.

De nombreux obstacles continuent à compromettre la performance de l'économie : déficit d'infrastructures, instabilité des cadres réglementaires, complexité et lenteur des procédures administratives, pression fiscale excessive, accès insuffisant au financement et persistance de pratiques corruptives.

À ces défis internes, s'ajoute une conjoncture internationale incertaine et anxiogène, qui freine les dynamiques d'investissement et affaiblit la capacité de résilience du tissu productif.

Dans un tel contexte, le GECAM rappelle avec force, que les Entreprises ont besoin de visibilité, de sécurité juridique et de lisibilité dans l'action publique, pour pouvoir investir durablement.

Il souligne également que la confiance des agents économiques nationaux et internationaux dans un cadre institutionnel démocratique est essentielle pour renforcer l'attractivité du pays, garantir la stabilité sociale, et soutenir la relance économique.

Il en appelle donc aux Institutions chargées de la gestion de l'ensemble du processus électoral à œuvrer afin que toutes les conditions soient réunies, pour assurer un scrutin transparent, seul véritable gage de crédibilité, de confiance et de paix durable.

Aux candidats à la fonction présidentielle, le GECAM exprime l'espoir que la campagne électorale qui s'ouvre soit l'occasion d'un véritable débat d'idées, fondé sur des programmes et des projets clairs, crédibles, chiffrés et dont l'impact potentiel et réel sera mesurable.

Depuis plusieurs années, le Secteur Privé a joué son rôle de pourvoyeur d'idées, à travers de nombreuses propositions ; il a contribué à identifier des leviers concrets pour améliorer l'état des infrastructures, promouvoir l'industrialisation, soutenir l'entrepreneuriat formel, renforcer la compétitivité de notre économie, et améliorer la gouvernance économique.

Malheureusement, nombre de ces propositions sont restées sans suite, ou n'ont été que partiellement ou tardivement appliquées.

C'est la raison pour laquelle nous serons attentifs aux programmes des candidats et notamment aux mesures qu'ils proposent pour :

- Reforme notre système fiscal ;
- Accélérer le développement des infrastructures ;
- Mettre un terme aux délestages électriques ;
- Digitaliser efficacement les services publics ;
- Garantir une sécurité juridique et judiciaire renforcée ;
- Assurer la stabilité et la lisibilité des incitations à l'investissement ;
- Adapter les formations aux besoins réels de l'économie ;
- Soutenir activement l'industrialisation et la souveraineté productive.

Car l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 ne saurait être un simple rendez-vous politique de routine. Quel qu'en soit le vainqueur, ce scrutin doit marquer une rupture avec un modèle à bout de souffle.

Le scrutin à venir représente donc une opportunité historique de refonder notre République, autour d'un État au service des citoyens, garant des libertés, de la justice économique et du progrès partagé.

Dans cette ère nouvelle à laquelle le Cameroun aspire, l'Entreprise ne peut plus être reléguée au second plan. Elle est reconnue par tous les acteurs du marché politique national comme le socle incontournable du développement, comme une créatrice de solutions, d'emplois, de cohésion et de souveraineté.

La refondation attendue ne pourra réussir sans un partenariat sincère, structuré, mutuellement profitable et durable entre l'État et le Secteur productif.

Le GECAM se tiendra prêt à accompagner le gouvernement qui sera mis en place par le Président élu, dans un esprit de responsabilité et d'engagement - non pas en spectateur - mais en partenaire exigeant et constructif, promoteur de réformes ambitieuses, au service d'une croissance plus robuste, plus inclusive et tournée vers l'avenir.

C'est dans ce contexte que le GECAM exhorte tous les capitaines d'industrie de toutes les régions du pays et de tous les secteurs d'activité, les commerçants, entrepreneurs et entreprenants, à ne pas céder au découragement et à continuer de jouer leurs rôles de catalyseurs d'idées neuves, de créateurs de richesses et d'emplois, d'inventeurs de solutions et de bâtisseurs d'avenir.

En ces temps où se dessinent les choix qui engageront l'avenir du Cameroun, la lucidité, la responsabilité et la vision à long terme devront guider vos décisions, nos décisions.

Contribuons à bâtir avec l'Etat, un nouveau contrat économique pour l'émergence.



Célestin TAWAMBA  
Président



## SUBSCRIPTION FOR INSERTION 2025

(Acts as an order form)

Company : .....

Order Giver : ..... Position : .....

E-mail: ..... Tel. : ..... Mobile : .....

File to be provided by the advertiser (PDF, EPS)

SME/SMI ≤ 3 BILLION				
PLACEMENT	TOTAL AMOUNT INCLUSIVE OF TAXES IN F.CFA			
	For 01 publication	For 02 publications	For 03 publications	For 04 publications
2 <sup>nd</sup> Cover	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
3 <sup>rd</sup> Cover	800 000 ○	750 000 x 2 ○	700 000 x 3 ○	650 000 x 4 ○
4 <sup>th</sup> Cover	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
Double Inside Page	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
Full Inside Page	450 000 ○	400 000 x 2 ○	350 000 x 3 ○	300 000 x 4 ○
Half Inside Page	250 000 ○	200 000 x 2 ○	170 000 x 3 ○	150 000 x 4 ○

LARGE ENTERPRISES				
EMPLACEMENT	TOTAL AMOUNT INCLUSIVE OF TAXES IN F.CFA			
	For 01 publication	For 02 publications	For 03 publications	For 04 publications
2 <sup>nd</sup> Cover	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
3 <sup>rd</sup> Cover	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
4 <sup>th</sup> Cover	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
Double Inside Page	1 500 000 ○	1 300 000 x 2 ○	1 200 000 x 3 ○	1 100 000 x 4 ○
Full Inside Page	600 000 ○	550 000 x 2 ○	450 000 x 3 ○	400 000 x 4 ○
Half Inside Page	350 000 ○	300 000 x 2 ○	250 000 x 3 ○	200 000 x 4 ○



We attach to this form, the payment of a total amount in FCFA (in words) .....

Payment methods :      Check       Cash       Bank transfer to the order of GECAM

Account No. : 10005 00002 09105291001-65 - FIRST BANK BONANJO

NB : This form is an irrevocable order form once signed by the subscriber

Done at ..... on .....

Signature and stamp preceded  
by the mention "read and approved"



## 2025 PRESIDENTIAL ELECTION: GECAM CALLS FOR AN ECONOMIC BOOST

With ten years to go before the deadline set in the Cameroon 2035 Vision to achieve economic emergence, progress toward industrialization, infrastructure development, improved governance, strengthened human capital, and a better business climate is worryingly behind schedule.

The delay in implementing major economic policies is evident in businesses' daily struggle to realize their full potential for wealth and job creation, and innovation.

Sixty-five years after gaining independence, our country is approaching a decisive turning point in its economic history. The time has come for a collective effort to put the economy back at the heart of the national project.

As ideas and public policies are refined and finalized for presentation to voters as programs for the October 12, 2025 presidential election, it is crucial that the priorities of businesses of all sizes and sectors, the driving force behind growth, employment, and structural transformation, are addressed concretely and ambitiously by candidates for the Supreme office.

The upcoming deadline is important, and the current political climate is even more significant for the nation. While not seeking to interfere in politics or influence voters' choices, the Cameroon Employers Organisation (GECAM) believes it is its duty to make political and economic actors aware of the legitimate concerns and expectations of the national private sector.

Numerous obstacles continue to undermine economic performance, including infrastructure deficits, unstable regulatory frameworks, complex and slow administrative procedures, excessive tax burdens, limited access to financing, and persistent corrupt practices.

In addition to these internal challenges, the international economic climate is uncertain and anxiety-provoking, which slows down investment and weakens the resilience of the productive fabric.

In this context, GECAM emphasizes that companies require visibility, legal certainty, and clarity in public policy to make sustainable investments.

GECAM also stresses that confidence in a democratic institutional framework is essential to enhancing the country's attractiveness, ensuring social stability, and supporting economic revitalisation.

It therefore calls on the institutions responsible for managing the entire electoral process to work to ensure that all conditions are in place to guarantee a transparent election, which is the only real guarantee of credibility, trust, and lasting peace.

To the presidential candidates, GECAM expresses the hope that the upcoming election campaign will be an opportunity for a genuine debate of ideas, based on clear, credible, costed programs and projects whose potential and real impact will be measurable.

## RELEASE OF PRESIDENT OF GECAM

For several years, the private sector has played its role as a source of ideas, through numerous proposals; it has helped identify concrete levers to improve the state of infrastructure, promote industrialization, support formal entrepreneurship, strengthen our economy's competitiveness, and improve economic governance.

Unfortunately, many of these proposals have not been acted upon, or have only been partially or belatedly implemented.

That is why we will be paying close attention to the candidates' programmes, particularly the measures they propose to:

- Reform our tax system;
- Accelerate infrastructure development;
- Put an end to power cuts;
- Effectively digitise public services;
- Guarantee greater legal and judicial security;
- Ensure the stability and clarity of investment incentives;
- Adapt training to the real needs of the economy;
- Actively support industrialisation and productive sovereignty.

The presidential election on October 12, 2025 cannot be just another routine political event. Regardless of the outcome, this election must mark a break from an outdated model.

The upcoming election therefore represents a historic opportunity to rebuild our Republic around a State that serves its citizens and guarantees freedoms, economic justice and shared progress.

In the new era that Cameroon is aspiring to, business cannot be ignored. All players in the national political market recognise it as the essential foundation for development, as well as a creator of solutions, jobs, cohesion and sovereignty.

In a spirit of responsibility and commitment, GECAM stands ready to support the government that will be formed by the President-elect. We will not be a spectator, but a demanding and constructive partner, promoting ambitious reforms to achieve more robust, inclusive and forward-looking growth.

In this context, GECAM urges captains of industry from across the country and all sectors, as well as traders, entrepreneurs and businesspeople, not to lose heart and to continue playing their roles as catalysts for new ideas, creators of wealth and jobs, inventors of solutions, and builders of the future.

At a time when choices are being made that will shape Cameroon's future, clarity, responsibility and long-term vision must guide your decisions, our decisions.

Let us work with the government to build a new economic contract for emergence.

  
Célestin TAWAMBA  
President



Groupement  
des Entreprises  
du Cameroun

Rue N°1.081, Vallée des Ministres  
Bonanjo. Bâtiment N°152  
B.P. 829 Douala - Cameroun

(O.I.E) GENEVE  
Site web : [www.legecam.cm](http://www.legecam.cm) Email : [gecam@legecam.cm](mailto:gecam@legecam.cm) Digital : @legecam  
Tél. : +237 233 42 31 41 | +237 233 42 64 99 Fax : +237 233 43 38 80



## RELANCER LA TRAJECTOIRE DE L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN

Par **Nacisse CHASSEM**, Directeur Exécutif Adjoint N°1

À l'approche de l'élection présidentielle de 2025, moment critique pour l'avenir économique du Cameroun, le président du GECAM, représentant le secteur privé, lance un appel urgent pour un sursaut national. Le constat est sans appel : la trajectoire de la Vision 2035 est brisée, avec des retards abyssaux sur ses trois piliers – le revenu par habitant, l'industrialisation et la réduction de la pauvreté. Cet échec paralyse le secteur privé en le confrontant à un marché intérieur atone, une concurrence déloyale des importations et une pénurie de compétences et de clients solvables. Pour inverser cette tendance, nous proposons une refondation autour de trois chantiers prioritaires : un choc de compétitivité (énergie, fiscalité, logistique), la libération du capital humain et financier, et une gouvernance réformée pour faire de l'État un partenaire.

L'élection présidentielle de 2025 au Cameroun ne doit pas être une échéance politique de plus. Elle doit être un rendez-vous crucial avec notre destin économique. La promesse d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035 s'estompe aujourd'hui au vu des indicateurs au rouge. Dans le cadre de cette élection, le président du GECAM, principal représentant du secteur privé, moteur de la création de richesse et d'emplois, tire la sonnette d'alarme et lance un appel pour un sursaut économique. Le statu quo n'est plus une option. Il est temps de regarder la réalité en face, de comprendre pourquoi notre moteur économique est freiné, et de faire des propositions aux futurs dirigeants de notre Nation pour sortir de la situation actuelle et remettre le pays sur la trajectoire de son émergence.

Pour comprendre l'urgence de cet appel, il convient d'abord d'analyser les résultats obtenus par rapport aux ambitions de la Vision 2035.

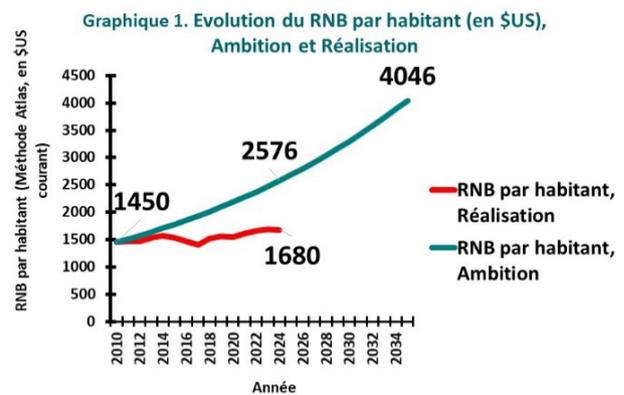
### SITUATION DE LA VISION 2035 À 10 ANS DE L'ÉCHÉANCE : LA TRAJECTOIRE DE L'ÉMERGENCE BRISÉE

L'horizon 2035, autrefois une promesse lointaine, n'est plus qu'à une décennie. L'élection présidentielle de 2025 se déroule donc à un moment critique : celui du dernier virage. Cette décennie est celle de la dernière chance. L'heure n'est plus aux évaluations intermédiaires, mais au constat d'urgence avant l'échéance finale. Face aux trois piliers sur lesquels notre ambition nationale a été bâtie, le bilan est sans appel : **Le Cameroun est non seulement en retard,**

**mais il a dévié de la trajectoire de son ambition d'émergence.**

### Pilier 1 : Atteindre un Revenu National Brut (RNB) par habitant de 4 046 \$ US

Pour atteindre son premier objectif d'émergence, le Cameroun devait faire croître son RNB par habitant de 4,2 % par an en moyenne pour passer de 1 450 \$ US en 2010 à 2 576 \$ US en 2024 et 4 046 \$ US en 2035. Or, sur la période 2010 – 2014, la croissance annuelle moyenne du RNB par habitant n'a été que de 1,1 %, soit 3,1 points inférieure à l'objectif. Par conséquent, en 2024, le RNB par habitant n'est que de 1 680 \$ au lieu de 2 576 \$ US, soit près de 900 \$ US de moins par rapport à l'objectif. L'écart entre l'ambition et la réalisation est abyssal. Au rythme actuel de 1,1 % par an en moyenne, l'objectif de 2035 ne serait pas atteint avant 2098, soit avec 63 ans de retard.



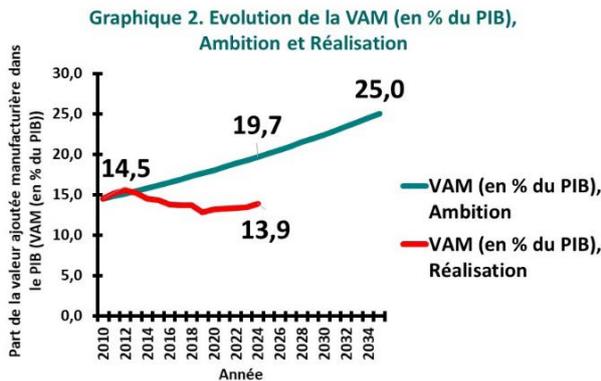
Pour rattraper le retard et atteindre l'objectif en 2035, il ne faut plus une croissance par an de 4,2 %, mais de 8,3 % jusqu'en 2035. C'est un effort presque deux fois plus important que celui qui était initialement prévu en 2010.

Si la situation du revenu par habitant est préoccupante, celle de l'industrialisation, deuxième pilier de la vision, est encore plus alarmante.

### Pilier 2 : Porter la part la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) dans le PIB à 25 %

Pour atteindre son deuxième objectif d'émergence, le Cameroun devait faire passer la part de la VAM dans le PIB de 14,5 % en 2010 à 19,7 % en 2024 et 25 % en 2035, soit une croissance de 2,2 % par an en

moyenne. Le constat ici est plus préoccupant. Non seulement le Cameroun ne progresse pas vers la cible de 25 %, mais il régresse plutôt. La part de la VAM dans le PIB est passée de 14,5 % en 2010 à 13,9 % en 2024, soit un recul de 0,6 point en retrait. Au lieu de se renforcer, la base industrielle du pays s'érode. L'objectif d'émergence par l'industrialisation est, pour l'instant, un échec.



Source : Banque mondiale et calculs de l'auteur

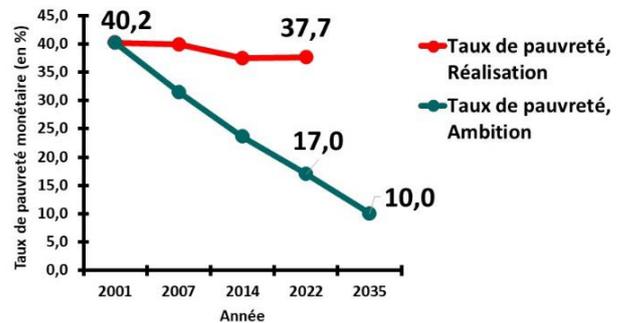
Pour rattraper le retard et atteindre l'objectif en 2035, il ne faut plus une croissance de 2,2% par an en moyenne, mais de 5,5% jusqu'en 2035. C'est un effort de croissance plus que deux fois plus important que celui qu'était initialement prévu en 2010.

Ce double échec sur les plans du revenu et de l'industrie se traduit inévitablement par un impact social dévastateur, comme le montre l'analyse du troisième pilier : la lutte contre la pauvreté.

**Pilier 3 : Réduire le taux de pauvreté à 10 % (soit environ 3,8 millions de personnes)**

Pour atteindre son troisième objectif d'émergence, le Cameroun devait réduire son taux de pauvreté de 40,2 % en 2001 à 17,0 % en 2022 et 10 % en 2035, soit une baisse de 4,0 % par an en moyenne. Or, il a enregistré une très légère baisse de -0,3 % par an en moyenne (contre -4,0 % par an requis) passant de 40,2 % en 2001 à 37,7 % en 2022. En 2022, le taux de pauvreté est en hausse de 20,7 points par rapport à l'ambition d'émergence. L'objectif d'émergence visant à réduire le taux de pauvreté est, pour l'instant, un échec.

**Graphique 3. Evolution du taux de pauvreté (en %), Ambition et Réalisation**

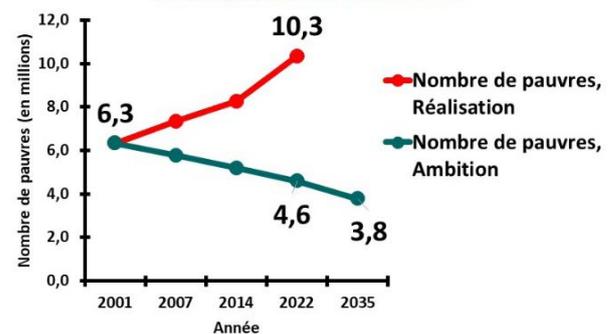


Source : INS Cameroun et calculs de l'auteur

Pour rattraper le retard et atteindre quand même l'objectif en 2035, il ne faut plus une baisse de - 4,0 % par an, mais de - 9,7 % par an en moyenne jusqu'en 2035. C'est un effort plus que deux fois plus important que celui qui était initialement prévu en 2010.

En termes de nombre de pauvres, il fallait faire passer de 6,3 millions en 2001 à 4,6 millions en 2022 et 3,8 millions en 2035. Au lieu de baisser, le nombre de pauvres a plutôt augmenté de 2,4 % par an en moyenne passant de 6,3 millions en 2001 à 10,3 millions en 2022. En 2022, le nombre de pauvres est en hausse de 5,7 millions par rapport à l'ambition d'émergence. Ainsi, l'objectif d'émergence par la réduction du nombre de pauvres est, pour l'instant, un échec.

**Graphique 4. Evolution du nombre de pauvres (en millions), Ambition et Réalisation**



Source : INS Cameroun et calculs de l'auteur

Pour rattraper le retard et atteindre quand même l'objectif en 2035, il ne faut plus une baisse de - 1,5 % par an, mais de - 7,5 % par an en moyenne jusqu'en 2035. C'est un effort presque cinq fois plus important que celui qui était initialement prévu.

## IMPACT SUR LE SECTEUR PRIVÉ : LE MOTEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA CROISSANCE À L'ARRÊT

Le retard dans l'atteinte des objectifs d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 se traduit par des blocages structurels profonds qui affectent directement et durement la viabilité, la compétitivité et la croissance du secteur privé.

- *La faiblesse du RNB par habitant se traduit par un marché intérieur atone qui étouffe et limite les perspectives de croissance pour les entreprises locales.*

*Le RNB par habitant est un indicateur clé du pouvoir d'achat moyen d'une population. Sa faiblesse se matérialise par un marché intérieur étroit et peu dynamique, ce qui a des conséquences directes et interconnectées pour le secteur privé :*

Premièrement, elle engendre **une demande limitée et volatile** : la majorité des ménages camerounais consacre l'essentiel de leurs revenus aux besoins de base (nourriture, logement, transport). Il reste très peu de revenu disponible pour les biens de consommations semi-durables, les services (loisirs, assurances, services à la personne) ou les produits innovants. Pour une entreprise, cela signifie que son marché potentiel est structurellement limité. La demande est non seulement faible, mais aussi extrêmement sensible aux prix et aux chocs économiques (inflation, perte d'emploi), ce qui la rend volatile et imprévisible.

Deuxièmement, cette situation crée **une impossibilité d'atteindre des économies d'échelle**. Pour être compétitives, les entreprises ont besoin de produire en grande quantité afin de réduire leurs coûts unitaires. Or, face à un marché intérieur qui ne peut absorber de grands volumes, elles sont contraintes de produire à petite échelle. Leurs coûts de production restent élevés, ce qui les empêche de proposer des prix compétitifs, notamment face aux produits importés. C'est un piège : *elles ne peuvent pas baisser leurs prix car elles ne vendent pas assez, et elles ne vendent pas assez car leurs prix sont trop élevés.*

Troisièmement, dans un tel contexte, les entreprises sont forcées d'adopter **des stratégies de survie plutôt que de croissance**. Les investissements sont minimisés et dirigés vers la maintenance de l'existant plutôt que vers l'innovation, la recherche et développement (R&D), l'expansion géographique ou la diversification. Le chef d'entreprise passe plus de temps à gérer la trésorerie au jour le jour qu'à élaborer une vision à long terme.

Enfin, tout cela conduit à une **pression insoutenable sur les marges bénéficiaires**. La faible demande et la sensibilité au prix créent une concurrence féroce sur le peu de marché qui existe. Les entreprises sont entraînées dans une « guerre des prix » qui érode leurs marges. Sans marges suffisantes, il n'y a pas de capacité d'autofinancement pour moderniser l'outil de production, former le personnel ou investir dans le marketing, condamnant ainsi de nombreuses structures à la stagnation ou à la faillite.

- *La faiblesse de la VAM se traduit par une dépendance structurelle aux importations qui asphyxie la production locale et mine la compétitivité des entreprises nationales.*

La faible VAM est le symptôme d'un tissu industriel embryonnaire, incapable de transformer localement et à grande échelle les matières premières du pays. Cette défaillance structurelle crée un boulevard pour les importations massives de produits finis, engendrant une série d'impacts négatifs en cascade pour le tissu économique national :

Premièrement, elle expose les entreprises locales à **une concurrence déloyale et les évince du marché**. Une entreprise camerounaise qui fabrique des jus de fruits, des meubles ou des vêtements se heurte à des produits importés qui bénéficient d'avantages écrasants : subventions à l'exportation dans leur pays d'origine, coûts de production plus faibles et économies d'échelle massives. En conséquence, le produit importé arrive souvent sur le marché à un prix inférieur au coût de production local. Pour l'entreprise camerounaise, il ne s'agit plus de compétition, mais d'une lente asphyxie.

Deuxièmement, elle provoque **une hémorragie de devises et fragilise l'approvisionnement des entreprises**. Pour payer ces importations, le Cameroun doit puiser dans ses réserves de devises. Cette sortie massive de capitaux affaiblit la monnaie, crée des tensions sur la balance des paiements et rend l'accès aux devises difficile pour les entreprises locales elles-mêmes. Une structure qui a besoin d'importer une machine-outil ou une matière première non disponible localement se retrouve en difficulté pour obtenir les devises nécessaires, ce qui paralyse ses propres opérations.

Enfin, elle empêche la **structuration de chaînes de valeur locales**. Une industrialisation faible bloque la création de liens économiques entre les secteurs. L'agriculteur qui produit des mangues ne trouve pas d'usine locale pour les transformer en jus, et le producteur de coton ne fournit pas d'usine textile locale. L'économie reste désarticulée : on exporte

du brut à faible valeur et on importe du transformé à haute valeur, détruisant ainsi tout le potentiel de création d'emplois et de richesse au niveau national.

- La pauvreté de masse se traduit par un double blocage pour le secteur privé, privant les entreprises de main-d'œuvre qualifiée et de clients solvables.

Loin d'être un simple enjeu social, la pauvreté de masse constitue un obstacle économique majeur qui frappe le secteur privé sur ses deux piliers fondamentaux : sa capacité à produire (l'offre de compétences) et sa capacité à vendre (la demande des consommateurs). Ses conséquences sont dévastatrices et interdépendantes.

D'une part, **du côté du capital humain, elle crée une pénurie de compétences techniques et managériales.** En limitant l'accès à une éducation et une formation de qualité, la pauvreté contraint les entreprises à recruter parmi une main-d'œuvre peu productive ou à investir lourdement dans sa formation de base, un coût que beaucoup ne peuvent pas se permettre. Ce phénomène est aggravé par une culture de l'informel et par la fuite des rares talents vers l'étranger, privant le secteur privé des compétences critiques nécessaires à sa montée en gamme et à sa compétitivité.

D'autre part, **du côté de la demande, elle se manifeste par une insolvabilité généralisée qui rend le marché de la consommation atone.** Une population pauvre est une population de non-consommateurs pour une large gamme de produits et services. Face à une base de clients incapables d'acheter des biens innovants ou à plus forte valeur ajoutée, l'incitation à investir en recherche et développement disparaît. Les entreprises sont alors condamnées à se cantonner à des modèles économiques de subsistance, ce qui empêche toute sophistication de l'offre et toute création de valeur durable.

Ces trois impacts ne sont pas isolés. Ils s'alimentent mutuellement dans un cercle vicieux. Le faible revenu (1) empêche les entreprises de grandir et d'investir dans l'industrie (2). La faiblesse de l'industrie (2) ne crée pas d'emplois qualifiés et de richesse, ce qui maintient la population dans la pauvreté (3). Et la pauvreté de masse (3) garantit que le marché intérieur reste atone (1), bouclant ainsi la boucle.

Pour le secteur privé camerounais, la non-atteinte de l'émergence signifie naviguer dans un océan d'incertitudes avec des vents contraires permanents, où chaque effort de croissance est sapé par les fondations mêmes d'une économie qui n'a pas réussi

sa transformation structurelle.

### QUELQUES PROPOSITIONS POUR RELANCER LA TRAJECTOIRE DE L'ÉMERGENCE DU CAMEROUN

Le constat du retard dans l'atteinte des objectifs d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 est un appel urgent à l'action. Face à un secteur privé paralysé par des blocages structurels profonds, pour inverser la tendance et remettre le pays sur une trajectoire de croissance inclusive, une refondation s'impose autour de trois chantiers prioritaires et interdépendants. Il s'agit de créer un environnement où produire n'est plus un combat, de mobiliser les capitaux humains et financiers indispensables à la croissance, et enfin de bâtir un État partenaire dont la mission est de libérer les énergies.

*Chantier N°1 : Le choc de compétitivité – rendre le «Made in Cameroon» possible et rentable*

- **Énergie** : Décréter un « État d'Urgence Énergétique ». Plan massif de fiabilisation du réseau et de diversification (solaire, biomasse) pour garantir une énergie disponible et à un coût compétitif en 36 mois.
- **Fiscalité** : Instauration d'un « Pacte de Stabilité Fiscale » sur 5 ans. Simplification radicale des taxes pour les PME (création d'un impôt unique synthétique), digitalisation complète des procédures et arrêt immédiat du harcèlement fiscal.
- **Logistique** : Mise en concession de la gestion de corridors logistiques clés (Douala-Ndjamena, Kribi-Yaoundé, Douala-Bafoussam) avec des indicateurs de performance stricts (coût/délai) pour désenclaver notre économie.

*Chantier N°2 : Libérer le capital – Financer notre développement et notre main d'œuvre*

- **Capital humain** : Lancer un « Plan Marshall » pour la formation professionnelle et technique, en co-pilotage total avec le secteur privé pour garantir l'adéquation parfaite entre les formations et les besoins réels des entreprises.
- **Capital financier** : Création d'une Banque Publique d'Investissement dédiée aux PME, avec des mécanismes de garantie innovants pour dé-risquer le crédit bancaire. Flécher une partie de l'épargne nationale vers le financement de l'économie productive.

## EMERGENCE

- **Formalisation** : Mettre en place un statut « mono-entrepreneur » ultra-simplifié, avec une fiscalité quasi-nulle les cinq premières années, pour faire basculer des millions d'acteurs de l'informel vers l'économie formelle, élargissant ainsi l'assiette fiscale de demain.

### Chantier N°3 : Refonder la gouvernance

- **Dialogue Public-Privé contraignant** : Transformer le « Cameroon Business Forum » en un **Conseil Stratégique pour l'Émergence**, dont les résolutions validées deviennent exécutoires pour l'administration. Le secteur privé doit être co-auteur des politiques économiques.
- **Justice commerciale** : Création de tribunaux de commerce spécialisés pour garantir la sécurité des contrats et des investissements en moins de 6 mois.

- **Guerre à la corruption** : Mettre en place une agence anti-corruption indépendante dotée de pouvoirs réels de sanction, et rendre obligatoire la déclaration de patrimoine pour tous les hauts fonctionnaires.

Ces trois chantiers ne sont pas une liste de mesures isolées, mais les piliers d'une même vision : celle d'un changement de paradigme fondamental. Il s'agit de passer d'une économie de rente et d'une gouvernance de prédation à une économie de production portée par un État stratège et facilitateur.

En restaurant la compétitivité, en libérant le capital humain et financier, et en instaurant un climat de confiance et de droit, le Cameroun peut enfin libérer l'immense potentiel de ses entrepreneurs.

# Kiss gold

*Toujours avec moi*



## RELAUNCHING CAMEROON'S PATH TO EMERGENCE

By **Nacisse CHASSEM**, First Deputy Executive Director

*On the eve of the 2025 presidential election, a critical moment for Cameroon's economic future, the president of GECAM, representing the private sector, issues an urgent call for a national revival. The assessment is stark: the trajectory of Vision 2035 is broken, with abysmal delays on its three pillars—per capita income, industrialization, and poverty reduction. This failure is paralyzing the private sector by confronting it with a stagnant domestic market, unfair competition from imports, and a shortage of both skilled labor and solvent customers. To reverse this trend, we propose a complete overhaul based on three priority action areas: a competitiveness shock (energy, taxation, logistics), the unleashing of human and financial capital, and reformed governance to make the State a partner.*

The 2025 presidential election in Cameroon is not just be another political deadline, it is a crucial rendezvous with our economic destiny. The promise of an emerging Cameroon by 2035 is now fading, given the red-flag indicators. In the context of this election, the president of GECAM, the main representative of the private sector and the engine of wealth and job creation, is sounding the alarm and calling for an economic revival. The status quo is no longer an option. It is time to face reality, to understand why our economic engine is stalled, and to make proposals to the future leaders of our Nation to exit the current situation and put the country back on its path to emergence.

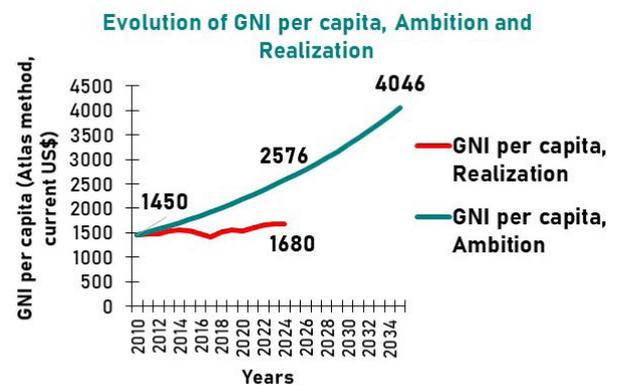
To understand the emergency of this call, we need first to analyze the results achieved against the ambitions of Vision 2035.

### THE STATUS OF VISION 2035, 10 YEARS FROM ITS DEADLINE: THE BROKEN PATH TO EMERGENCE

The 2035 horizon, once a distant promise, is now only a decade away. The 2025 presidential election is therefore taking place at a critical moment: the final turn. This decade is the decade of the last chance. It is no longer a time for interim evaluations, but for an emergency assessment before the final deadline. Against the three pillars upon which our national ambition was built, the verdict is undeniable: Cameroon is not only behind, but it has deviated from its path to emergence.

**Pillar 1: Achieve a Gross National Income (GNI) per capita of US \$4,046**

To reach its first emergence objective, Cameroon needed to grow its GNI per capita by an average of 4.2% per year, from US \$1,450 in 2010 to US \$2,576 in 2024 and US \$4,046 in 2035. However, over the 2010–2014 period, the average annual growth of GNI per capita was only 1.1%, which is 3.1 points below the target. Consequently, in 2024, the GNI per capita is only \$1,680 instead of US \$2,576, nearly US \$900 less than the target. The gap between ambition and reality is abyssal. At the current average rate of 1.1% per year, the 2035 target would not be met before 2098, meaning 63 years behind schedule.



Source: World Bank and author's calculations

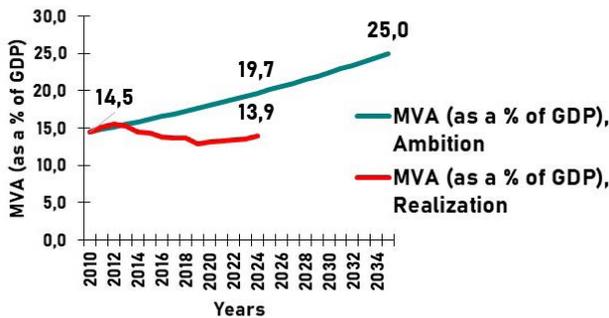
To catch up and reach the target in 2035, an annual growth rate of not 4.2%, but 8.3% is now required until 2035. This is an effort nearly twice as great as what was initially planned in 2010.

If the per capita income situation is concerning, that of industrialization, the second pillar of the vision, is even more alarming.

### Pillar 2: Increase the share of Manufacturing Value Added (MVA) in GDP to 25%

To achieve its second emergence objective, Cameroon needed to increase the share of MVA in GDP from 14.5% in 2010 to 19.7% in 2024 and 25% in 2035, representing an average annual growth of 2.2%. The finding here is more concerning. Not only is Cameroon not progressing towards the 25% target, but it is actually regressing. The share of MVA in GDP has fallen from 14.5% in 2010 to 13.9% in 2024, a decline of 0.6 percentage points. Instead of strengthening, the country's industrial base is eroding. The goal of emergence through industrialization is, for now, a failure.

Evolution of MVA (as a % of GDP): Ambition and Realization



Source: World Bank and author's calculations

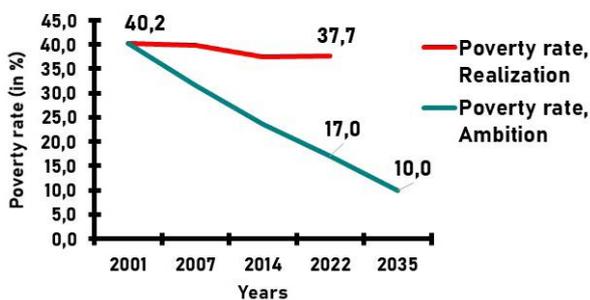
To catch up and reach the target in 2035, an average annual growth rate of not 2.2%, but 5.5% is now required until 2035. This is a growth effort more than twice as great as what was initially planned in 2010.

This double failure in income and industry inevitably translates into a devastating social impact, as shown by the analysis of the third pillar: the fight against poverty.

**Pillar 3: Reduce the poverty rate to 10% (approximately 3.8 million people)**

To achieve its third emergence objective, Cameroon needed to reduce its poverty rate from 40.2% in 2001 to 17.0% in 2022 and 10% in 2035, an average decrease of 4.0% per year. However, it recorded a very slight decrease of -0.3% per year on average (compared to the required -4.0%), falling from 40.2% in 2001 to 37.7% in 2022. In 2022, the poverty rate is 20.7 points higher than the emergence ambition. The goal of emergence aimed at reducing the poverty rate is, for now, a failure.

Evolution of the poverty rate (in %): Ambition and Realization



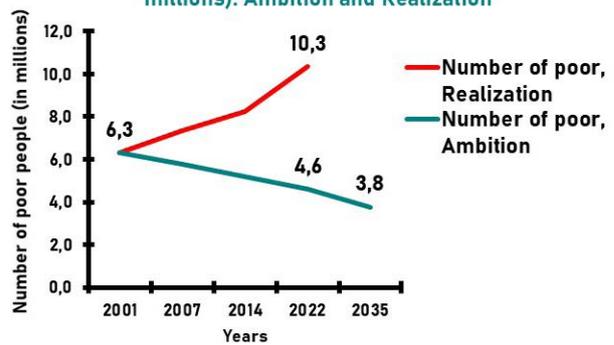
Source: NIS of Cameroon and author's calculations

To catch up and meet the target in 2035, an average annual decrease of not -4.0%, but -9.7% is now

required until 2035. This is an effort more than twice as great as what was initially planned in 2010.

In terms of the number of poor people, the goal was to go from 6.3 million in 2001 to 4.6 million in 2022 and 3.8 million in 2035. Instead of decreasing, the number of poor people has increased by an average of 2.4% per year, from 6.3 million in 2001 to 10.3 million in 2022. In 2022, the number of poor people is over 5.7 million higher than the emergence ambition. Thus, the goal of emergence through the reduction of the number of poor people is, for now, a failure.

Evolution of the number of poor people (in millions): Ambition and Realization



Source: NIS of Cameroon and author's calculations

To catch up and still meet the target in 2035, an average annual decrease of not -1.5%, but -7.5% is now required until 2035. This is an effort almost five times greater than what was initially planned.

**2. THE IMPACT ON THE PRIVATE SECTOR: THE ENGINE OF COMPETITIVENESS AND GROWTH AT A STANDSTILL**

The delay in achieving Cameroon's emergence objectives for 2035 translates into deep structural blockages that directly and harshly affect the viability, competitiveness, and growth of the private sector.

- The low GNI per capita translates into a stagnant domestic market that stifles and limits growth prospects for local businesses.

The GNI per capita is a key indicator of a population's average purchasing power. Its weakness materializes as a narrow and undynamic domestic market, which has direct and interconnected consequences for the private sector:

First, it generates **limited and volatile demand**: the majority of Cameroonian households spend most of their income on basic needs (food, housing,



# ENTREPRISE D'AVENIR QUI ACCUEILLE ET DEVELOPPE LES TALENTS

## STAGES/EMPLOIS/FORMATIONS

GENIE CIVIL	FINANCE	VENTE	RH	TRANSPORT	COMMERCIAL
	TELECOMMUNICATIONS				
MAINTENANCE		PROJETS		CONDUITE	
MECANIQUE	ENERGIE				
	ENVIRONNEMENT				
				ELECTRICITE	

transport). Very little disposable income is left for semi-durable consumer goods, services (leisure, insurance, personal services), or innovative products. For a company, this means its potential market is structurally limited. Demand is not only weak but also extremely sensitive to prices and economic shocks (inflation, job loss), making it volatile and unpredictable.

Second, this situation makes it **impossible to achieve economies of scale**. To be competitive, companies need to produce in large quantities to reduce their unit costs. However, facing a domestic market that cannot absorb large volumes, they are forced to produce on a small scale. Their production costs remain high, preventing them from offering competitive prices, especially against imported products. It's a trap: they can't lower their prices because they don't sell enough, and they don't sell enough because their prices are too high.

Third, in such a context, companies are forced to adopt **survival strategies rather than growth strategies**. Investments are minimized and directed towards maintaining the status quo rather than towards innovation, research and development (R&D), geographical expansion, or diversification. The business owner spends more time managing day-to-day cash flow than developing a long-term vision.

Finally, all this leads to **unbearable pressure on profit margins**. Low demand and price sensitivity create fierce competition over the small existing market. Companies are drawn into a "price war" that erodes their margins. Without sufficient margins, there is no self-financing capacity to modernize production tools, train staff, or invest in marketing, thus condemning many structures to stagnation or bankruptcy.

- ***The low MVA translates into a structural dependency on imports that asphyxiates local production and undermines the competitiveness of national companies.***

The low MVA is a symptom of an embryonic industrial fabric, unable to process the country's raw materials locally and on a large scale. This structural failure creates a highway for massive imports of finished products, generating a series of cascading negative impacts on the national economic fabric:

First, it **exposes local businesses to unfair competition and pushes them out of the market**. A Cameroonian company producing fruit juices, furniture, or clothing faces imported products that benefit from overwhelming advantages: export subsidies in their country of origin, lower production

costs, and massive economies of scale. As a result, the imported product often arrives on the market at a price lower than the local cost of production. For the Cameroonian company, it is no longer a matter of competition, but of slow asphyxiation.

Second, it **causes a hemorrhage of foreign currency and weakens the supply chain for businesses**. To pay for these imports, Cameroon must draw on its foreign currency reserves. This massive capital outflow weakens the currency, creates tensions in the balance of payments, and makes access to foreign currency difficult for local businesses themselves. A structure that needs to import a machine tool or a raw material not available locally finds itself in difficulty obtaining the necessary foreign currency, which paralyzes its own operations.

Finally, it **prevents the structuring of local value chains**. Weak industrialization blocks the creation of economic links between sectors. The farmer who grows mangoes does not find a local factory to process them into juice, and the cotton producer does not supply a local textile factory. The economy remains disjointed: we export low-value raw materials and import high-value processed goods, thereby destroying all potential for job and wealth creation at the national level.

- ***Mass poverty translates into a two-fold blockage for the private sector, depriving companies of both skilled labor and solvent customers.***

Far from being a mere social issue, mass poverty is a major economic obstacle that strikes the private sector on its two fundamental pillars: its ability to produce (the supply of skills) and its ability to sell (consumer demand). Its consequences are devastating and interdependent.

On the one hand, **regarding human capital, it creates a shortage of technical and managerial skills**. By limiting access to quality education and training, poverty forces companies to recruit from a low-productivity workforce or to invest heavily in its basic training, a cost that many cannot afford. This phenomenon is aggravated by a culture of informality and by the brain drain of the few available talents abroad, depriving the private sector of the critical skills needed for its upgrading and competitiveness.

On the other hand, **regarding demand, it manifests as widespread insolvency that makes the consumer market stagnant**. A poor population is a population of non-consumers for a wide range of products and services. Faced with a customer base unable to buy innovative or higher value-added goods, the incentive to invest in research and development

disappears. Companies are then condemned to confine themselves to subsistence business models, which prevents any sophistication of the offering and any creation of sustainable value.

These three impacts are not isolated. They feed each other in a vicious cycle. Low income (1) prevents companies from growing and investing in industry (2). Weak industry (2) does not create skilled jobs and wealth, which keeps the population in poverty (3). And mass poverty (3) ensures that the domestic market remains stagnant (1), thus closing the loop.

For the Cameroonian private sector, the failure to achieve emergence means navigating an ocean of uncertainty with permanent headwinds, where every effort for growth is undermined by the very foundations of an economy that has failed to achieve its structural transformation.

### 3. SOME PROPOSALS TO RELAUNCH CAMEROON'S PATH TO EMERGENCE

The assessment of the delay in achieving Cameroon's emergence objectives for 2035 is an urgent call to action. Faced with a private sector paralyzed by deep structural blockages, reversing the trend and putting the country back on a path of inclusive growth requires a complete overhaul based on three priority and interdependent action areas. The goal is to create an environment where producing is no longer a struggle, to mobilize the human and financial capital essential for growth, and finally, to build a partner State whose mission is to unleash energies rather than constrain them.

#### Action Area #1: The competitiveness shock – Making “Made in Cameroon” possible and profitable

- **Energy:** Declare a “State of Energy Emergency.” A massive plan to make the grid reliable and to diversify (solar, biomass) to guarantee available and competitively priced energy within 36 months.
- **Taxation:** Introduce a “Fiscal Stability Pact” for 5 years. Radically simplify taxes for SMEs (creation of a single synthetic tax), fully digitalize procedures, and immediately stop tax harassment.
- **Logistics:** Grant concessions for the management of key logistics corridors (Douala-Ndjamena, Kribi-Yaoundé, Douala-Bafoussam) with strict performance indicators (cost/time) to open up our economy.

#### Action Area #2: Unleashing capital – Financing our development and our workforce

- **Human Capital:** Launch a “Marshall Plan” for vocational and technical training, fully co-piloted with the private sector to ensure a perfect match between training and the real needs of businesses.
- **Financial Capital:** Create a Public Investment Bank dedicated to SMEs, with innovative guarantee mechanisms to de-risk bank lending. Earmark a portion of national savings for financing the productive economy.
- **Formalization:** Implement an ultra-simplified “solo-entrepreneur” status, with almost zero taxation for the first five years, to bring millions of informal actors into the formal economy, thereby broadening the tax base of the future.

#### Action Area #3: Reforming Governance – A Partner State, Not a Predatory One

- **Binding Public-Private Dialogue:** Transform the “Cameroon Business Forum” into a Strategic Council for Emergence, whose validated resolutions become enforceable for the administration. The private sector must be a co-author of economic policies.
- **Commercial justice:** Create specialized commercial courts, with judges trained in economic issues, to guarantee the security of contracts and investments in under 6 months.
- **War on corruption:** Establish an independent anti-corruption agency with real sanctioning powers, and make asset declaration mandatory for all senior officials.

These three action areas are not a list of isolated measures, but the pillars of a single vision: that of a fundamental paradigm shift. It is about moving from a rent-seeking economy and predatory governance to a production-based economy driven by a strategic and facilitating State.

By restoring competitiveness, unleashing human and financial capital, and establishing a climate of trust and rule of law, Cameroon can finally unleash the immense potential of its entrepreneurs.

# CONSTRUIRE UN SYSTEME FISCAL MOINS OPPRESSIF ET PLUS JUSTE

Par **François ESSAMA**, Responsable du Pôle Juridique et Fiscal

*Le système fiscal camerounais est perçu par le secteur privé comme étant peu adapté aux réalités économiques, avec des conséquences négatives sur la compétitivité des entreprises, la création d'emplois et la prolifération des entreprises informelles. Des réformes courageuses sont nécessaires pour passer d'un système principalement orienté vers la collecte immédiate de recettes à véritable fiscalité de développement.*

À l'heure où le Cameroun s'apprête à un nouveau rendez-vous électoral, le débat sur la fiscalité devrait occuper une place centrale dans les priorités des programmes politiques. Le système fiscal camerounais, suscite des préoccupations du secteur privé, qui le perçoit comme excessivement lourd et parfois même confiscatoire. Un système fiscal équilibré est pourtant essentiel, car il permet à l'État de mobiliser des recettes pour financer ses missions, tout en favorisant la compétitivité et la pérennité des entreprises. Il est donc impératif d'ouvrir le débat sur l'adoption de réformes structurelles, courageuses mais nécessaires, visant à bâtir un système fiscal plus équitable et mieux adapté aux réalités économiques.

## UN SYSTÈME FISCAL PRINCIPALEMENT ORIENTÉ VERS LA COLLECTE IMMÉDIATE DE RECETTES

La fiscalité camerounaise repose principalement sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la TVA, les droits d'accise<sup>1</sup> et la fiscalité de porte (notamment droits et taxes de douane). En principe, il s'agit d'un dispositif comparable à celui de nombreux pays à un niveau de développement similaire. Mais en pratique, plusieurs modalités opérationnelles fragilisent gravement les entreprises, notamment :

- En premier lieu, **un acompte mensuel d'IS excessif**. Prélevé à des taux de **2,2 % ou 5,5 % du chiffre d'affaires**, il est considéré comme un **minimum de perception**. Autrement dit, même une entreprise en perte se retrouve contrainte de payer un impôt calculé non pas sur son bénéfice mais sur la base de son chiffre d'affaires. Cette approche déconnectée de la réalité économique pénalise lourdement les entreprises formelles et décourage la prise de risque entrepreneurial.

- Ensuite, **un contentieux fiscal punitif**. En effet, l'accès au juge est conditionné au versement de consignations atteignant **jusqu'à 50 % du montant dûment contesté**. Plusieurs contribuables renoncent ainsi à faire valoir leurs droits et préfèrent transiger, ce qui mine la confiance dans l'État de droit fiscal.
- Enfin, **un mécanisme de remboursement de crédits de TVA peu opérationnel**. Ce mécanisme souffre d'une lenteur régulièrement décriée, notamment par les PME. Or, ces crédits représentent souvent des montants importants immobilisés, privant les entreprises de ressources de trésorerie nécessaires à leur fonctionnement et à leurs investissements.

Ces caractéristiques traduisent une logique de prélèvement davantage orientée vers la maximisation des rentrées immédiates, au détriment d'une fiscalité de développement, capable de créer et de préserver une base imposable durable.

## DES EFFETS DÉLÉTÈRES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'INVESTISSEMENT

Le poids actuel de la fiscalité affecte directement la performance du Secteur Privé et l'attractivité du Cameroun. Plusieurs effets pervers peuvent être observés notamment :

- **L'Érosion de l'assiette fiscale** : De nombreuses entreprises préfèrent évoluer dans le secteur informel très faiblement fiscalisé, privant ainsi l'Etat d'une partie importante de ses recettes potentielles.
- **Un frein à l'investissement** : Les entreprises, incapables de dégager des marges suffisantes, investissent peu dans l'innovation, la modernisation ou l'expansion de leurs activités.
- **Le faible engouement des investisseurs étrangers** : Face à la faible attractivité du système fiscal camerounais en comparaison avec d'autres pays (notamment en Afrique de l'Ouest et de l'Est), les capitaux ont tendance à se diriger vers des pays où la fiscalité est plus compétitive et prévisible.

1

D'après le Rapport d'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2024, publié par le MINFI, ces impôts représentent à eux seuls environ 82% du total des recettes de la fiscalité interne (hors pétrole)

- **Affaiblissement des PME** : Principales créatrices d'emplois, elles se retrouvent souvent étouffées par des obligations fiscales qui ne tiennent pas compte de leur fragilité, ce qui entraîne un faible taux de survie et une perte d'emplois formels.

Ainsi, un système fiscal pensé pour maximiser les rentrées immédiates s'avère en réalité contreproductif, en ce qu'il réduit la base contributive et par conséquent, les recettes durables de l'État.

### DES RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR UN SYSTÈME FISCAL PLUS JUSTE ET INCITATIF

Le GECAM propose un ensemble de réformes visant à instaurer une fiscalité plus équilibrée, compatible avec les impératifs de croissance et de justice fiscale :

1. **Réformer le mécanisme de collecte de l'IS** : Reconnaître un crédit d'impôt aux entreprises ayant versé le minimum de perception et ajuster progressivement les taux en fonction de la taille de l'entreprise et du secteur d'activité.
2. **Alléger la fiscalité des entreprises nouvelles** : Consacrer une exonération de l'acompte d'IS, sous certaines conditions, durant les deux premières années pour les sociétés opérant dans des secteurs jugés prioritaires.
3. **Rendre le contentieux fiscal plus accessible** : Réduire les montants de consignation, introduire des garanties alternatives et exclure pénalités et intérêts de retard de l'assiette de calcul du montant des consignations.
4. **Garantir un système fiscal transparent en luttant contre les distorsions de concurrence** : Publier régulièrement les avantages fiscaux et douaniers octroyés aux opérateurs économiques, afin de permettre à leurs concurrents de solliciter les mêmes avantages.
5. **Fluidifier les remboursements de TVA** : Simplifier et accélérer la procédure, notamment pour les PME dont la trésorerie est la plus vulnérable.

En conclusion, ces mesures contribueraient à instaurer une relation de confiance entre l'État et les contribuables, à encourager la formalisation et à renforcer la compétitivité du Cameroun. Un système fiscal plus équitable n'est en aucun cas une concession faite aux entreprises, mais une condition essentielle pour le développement durable, la création d'emplois et l'augmentation pérenne des recettes publiques.



## OU VA L'IMPOT : RECONCILIER FISCALITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Par **Espoir MBUNGU**, Chargé d'Etudes

*Malgré une collecte fiscale en nette hausse au Cameroun, le développement économique reste bridé par une mauvaise allocation des ressources publiques. La majorité des recettes finance en effet les dépenses de fonctionnement et la dette, au détriment de l'investissement productif, qui demeure largement sous-financé. Cette orientation budgétaire freine le développement des infrastructures essentielles et asphyxie le secteur privé, notamment les PME. Le pays perpétue ainsi un modèle économique peu transformateur qui limite sa compétitivité. Réconcilier fiscalité et développement impose donc un rééquilibrage des dépenses vers l'investissement.*

Réconcilier fiscalité et développement économique au Cameroun suppose deux actions : mobiliser des recettes de manière prévisible et les dépenser de façon à maximiser l'investissement productif. Le véritable enjeu réside dans l'alignement stratégique de cette fiscalité avec la transformation structurelle de notre économie. Une ressource fiscale mal allouée, absorbée par les dépenses de fonctionnement, ne fait que freiner l'émergence des infrastructures essentielles et, par conséquent, entrave le développement des chaînes de valeur locales. Cet article analyse l'état de la collecte fiscale, le déséquilibre de son exécution budgétaire et l'impact de cette orientation sur la capacité du pays à bâtir une économie productive et compétitive.

### UNE COLLECTE FISCALE EN HAUSSE, MAIS UNE BASE FRAGILE POUR LE DEVELOPPEMENT PRODUCTIF

Entre 2010 et 2023, les recettes fiscales du Cameroun ont triplé, passant de 855,6 à 2 622 milliards de FCFA. Le nombre de contribuables actifs a été multiplié par dix, atteignant 234 511 en 2023, grâce à la modernisation de l'administration. Le ratio impôts/PIB, bien qu'en progression à 13,6 %, reste inférieur à la moyenne de 17 % en Afrique subsaharienne.

Toutefois, cette performance repose sur une base étroite. Près de 80 % des recettes proviennent de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, concentrant la pression fiscale sur les entreprises du secteur formel. Cette structure présente une double

vulnérabilité : elle expose les recettes de l'État aux chocs de consommation et freine l'investissement des entreprises qui sont les moteurs potentiels de la transformation économique du pays. La pression fiscale risque ainsi de brider le potentiel productif au lieu de le stimuler.

### LE DÉSÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : UN FREIN À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Malgré l'amélioration de la mobilisation des recettes, leur exécution révèle une déconnexion avec les impératifs de développement. Entre 2021 et 2024, le budget d'investissement a oscillé entre 26 % et 30 % du total, contre 67 % à 71 % pour le fonctionnement. En 2023, les dépenses en capital (investissement) représentaient seulement 17,4 % des dépenses totales exécutées, tandis que le fonctionnement et le service de la dette absorbaient la grande majorité des ressources.

Cette structure budgétaire est l'antithèse d'une politique de développement volontariste. L'espace budgétaire libéré par la réduction des subventions aux carburants, par exemple, a été majoritairement réaffecté aux salaires et aux biens et services, plutôt qu'à l'outil de production. L'investissement productif reste le parent pauvre du budget, aggravé par une sous-consommation chronique due aux lourdeurs dans la passation des marchés et le suivi des projets.

### L'IMPACT : UNE DÉPENSE PUBLIQUE QUI ACCENTUE LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT

L'orientation des dépenses publiques vers le fonctionnement, au détriment de l'investissement, a des effets directs qui renforcent le paradoxe d'une économie riche en ressources mais dépendante de l'extérieur.

- **Un déficit infrastructurel qui entrave les chaînes de valeur** : Le sous-investissement chronique dans les routes, l'énergie et la logistique empêche la transformation locale de nos matières premières comme le cacao ou le bois. Le manque d'infrastructures adéquates transfère de fait la valeur ajoutée hors de nos frontières.

Une **Grande Université**  
Une **Grande Histoire**

**30** de **Formation**  
d'**Innovation**  
et d'**Expertise**

## Nos FORMATIONS

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Higher National Diploma (HND)
- Licence Académique
- Licence Technologique
- Licence Professionnelle
- Professional Bachelor's Degree
- Bachelor of Technology
- Professional Master
- Master of Sciences
- Master Professionnel

## Classes Prépa

## Cycle Ingénieur

**02 ans à l'UG**

**03 ans en France**

# ISEN

PARIS

**PARTENARIATS AVEC DES UNIVERSITES**

Nationales : Dschang, Buea, Douala, Ngaoundéré & Bamenda  
Internationales : Montpellier, Haute Alsace, IUT Colmar

BP: 12489 PK8 Douala

691 14 37 31

Tél:(237) 233 43 04 52

www.univ-iug.com

f iug douala

ADMISSION  
SUR  
ETUDE DE DOSSIER

## FISCALITE

- **L'asphyxie des PME, acteurs du développement** : Une trésorerie étatique absorbée par les charges courantes génère des retards de paiement, notamment pour les PME du BTP et les fournisseurs privés. Ces entreprises, qui devraient être les piliers d'un tissu économique dense, sont affaiblies et peinent à investir.
- **Un faible effet multiplicateur sur l'économie** : En privilégiant les dépenses de fonctionnement, l'État réduit l'effet d'entraînement de la dépense publique sur le secteur privé, limitant la création d'emplois et la croissance endogène.
- **Le recours à l'endettement pour l'investissement** : Le sous-financement de l'investissement par les recettes fiscales oblige à recourir à des prêts extérieurs, ce qui augmente le poids de la dette et réduit les marges de manœuvre budgétaires futures.

Le Cameroun a franchi des étapes notables dans la mobilisation de ses recettes. Toutefois, la réconciliation entre fiscalité et développement économique réside aujourd'hui dans l'usage qui est fait de la dépense publique. L'enjeu est de transformer l'impôt en un véritable levier pour le développement. Si l'État parvient à maintenir durablement la part de l'investissement public au-dessus du seuil de 30 % et à améliorer la qualité d'exécution des projets, chaque franc d'impôt versé par les contribuables se transformera plus visiblement en routes, en écoles, en emplois et, à terme, en une compétitivité renforcée pour les entreprises camerounaises.



# AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE CAMEROUNAISE

Par Grâce BOHEK, Chargée d'Etudes

*Cet article dresse un constat critique de la justice camerounaise, dont les efforts ne dissipent pas les dysfonctionnements. Ces derniers constituent un frein majeur au développement économique du pays. Le diagnostic révèle certes des efforts consentis mais entachés des faiblesses structurelles profondes : un cadre normatif obsolète générant des lenteurs excessives, une insuffisance critique de ressources humaines et matérielles, et un manque d'indépendance qui mine sa crédibilité. Cette situation engendre une insécurité juridique qui décourage les investissements, augmente les coûts pour les entreprises et fragilise le secteur privé. Face à ce constat, nous préconisons des réformes urgentes et multidimensionnelles, incluant la modernisation des lois, le renforcement des capacités institutionnelles par la spécialisation et la digitalisation, ainsi que l'assainissement des pratiques pour garantir l'impartialité. Le réaménagement du système judiciaire n'est pas une simple question de droit, mais une condition sine qua non pour restaurer la confiance et bâtir un environnement propice à une croissance économique durable.*

La justice peut être admise comme l'ensemble des moyens (normatif, humain, matériel, logistique.) mis en place par l'Etat afin de réguler les rapports entre les individus et assurer la paix sociale et le développement économique. Si tous les Etats disposent d'un système juridique et judiciaire, l'efficacité et la crédibilité de celui-ci dépendent de facteurs comme l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'accès équitable à la justice, la célérité des procédures, l'impartialité et la compétence des juges, la stabilité de la jurisprudence, l'intelligibilité des décisions, la qualité de l'exécution des décisions, ainsi que de la confiance du public en sa justice.

Le Cameroun dispose certes d'une justice bien établie, toutefois celle-ci semble incomplète à plusieurs égards. Ainsi, comment parvenir à établir l'équilibre entre la pratique actuelle de la justice et les canons communément admis ? Répondre à cette préoccupation induit d'établir préalablement le diagnostic de la situation actuelle (A), d'en évaluer son impact sur les justiciables (B) et de proposer des mesures d'amélioration ou de solutions visant à rétablir l'équilibre entre l'efficacité et la crédibilité (C).

## A- DIAGNOSTIC DE LA JUSTICE CAMEROUNAISE

Il existe un dispositif normatif abondant, une organisation institutionnelle bien structurée et des ressources humaines établies. Toutefois, des écueils entachent, dévalorisent ou dénaturent la mission principale de la justice qui est de réguler les rapports et de rétablir l'équilibre en société en vue de son développement.

### 1- Un dispositif normatif abondant et obsolète

L'ordonnancement juridique camerounais bien que riche et varié ne s'adapte pas toujours à la réalité et à l'évolution actuelle de la société. En effet certains textes en vigueur datent de l'époque napoléonienne à l'instar du Code civil et commercial de 1804, et d'avant l'indépendance pour le Code de procédure civile et commerciale. Ce dernier est source de plusieurs lourdeurs et lenteurs qui entravent le bon déroulement des procès. Notons par exemple l'application de certaines dispositions qui créent des pesanteurs lors du déroulement des procès.

- Le défaut de limitation du nombre de renvois judiciaires par les textes, sur lesquels peuvent s'appuyer les magistrats et les justiciables pour rallonger la durée d'une procédure ;
- L'absence de délais légaux impartis au Parquet pour communiquer ses réquisitions sur un dossier judiciaire ;
- Le temps imparti au justiciable défaillant pour exercer ses voies de recours en matière civile. Trois (03) mois sont prévus pour interjeter appel ; il faut adjoindre quatre (04) mois pour payer les frais de consignation et généralement le justiciable attend le dernier jour pour le faire. On comptabilise ainsi sept (07) mois avant la mise en état du dossier devant la Cour d'Appel ;
- Les exceptions d'incompétence soulevées et tranchées par les juges sans possibilité d'évoquer l'affaire de fond, ce qui nuit à la célérité de la Justice.

Certaines dispositions légales sont imprécises et laissent libre cours à des interprétations variées. C'est le cas en matière de recouvrement de créances, où l'Acte Uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution laisse le soin au ministre des Finances de procéder, s'il le veut à l'inscription d'office, mais le texte ne l'y astreint pas. Ce qui induit dans deux affaires similaires des applications juridiques différentes. Par ailleurs, la discrétion laissée au juge dans l'application de la loi l'expose à la partialité, à l'arbitraire et la corruption.

## 2- Des ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes

La disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes est indissociable au bon fonctionnement de la justice.

- Les ressources humaines disponibles sont insuffisantes pour couvrir toutes les demandes qui sont soumises à l'attention de nos cours et tribunaux. Selon une étude du Magistrat Vieux EYIKE publiée en 2021 (Mes flash infos), le Cameroun disposait alors de 1812 magistrats pour une population d'environ 28 millions d'habitants. Il existe certes une promotion formée annuellement par l'ENAM, mais cette offre est inférieure à la demande. Lors d'un entretien mené en 2024 avec certains personnels de l'Administration judiciaire d'une région au Cameroun, ces derniers ont décrié la charge de travail. Un seul magistrat a dans son portefeuille plus d'une centaine de litiges à connaître, ce qui constitue une des causes d'interminables procès qui se tiennent jusque tard dans la nuit, mais aussi qui durent très longtemps.

Par ailleurs, la question de la spécialisation des juges se pose avec acuité pour des affaires requérant une technicité d'un certain niveau. Or, certaines affaires particulièrement complexes nécessitent des traitements précis alors que dans la plupart des enseignements reçus par les acteurs se limitent à des généralités. Ceci ne tient pas que pour les questions fiscales ou administratives mais même en matière criminelle ou commerciale, la difficulté demeure.

- Les infrastructures abritant les cours et tribunaux sont insuffisantes et un effort supplémentaire doit être fait. A titre d'illustration, le bâtiment abritant l'actuelle

Cour d'Appel du Littoral date de l'époque coloniale et structurellement il ne répond pas au flux des demandes d'audiences. La conséquence immédiate en est que certaines audiences ne peuvent se tenir que lorsque d'autres sont terminées. Par ailleurs, l'étroitesse du cadre de travail des magistrats engendre une certaine promiscuité, les bureaux devant être partagés par plusieurs personnes.

- Des efforts sont faits pour la modernisation de certains outils de travail dans les juridictions notamment la fourniture du matériel informatique. Mais beaucoup reste encore à faire dans l'amélioration du cadre de travail notamment le mobilier de bureau et des espaces d'attente des usagers. De plus, le salaire des magistrats au Cameroun, comparé à celui de pays comme le Gabon, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, s'avère bas.

## 3- Une administration de la justice pas toujours indépendante

En vertu du principe de la séparation des pouvoirs érigé par la Constitution, le juge se fonde sur la loi pour rendre la justice. Or, selon plusieurs observateurs, la justice camerounaise est dépendante et partielle. Elle reste sous l'influence de l'exécutif et des pressions sociales qui orientent les décisions rendues.

Les conséquences pour les justiciables et les opérateurs économiques en particulier sont graves, car cela crée une érosion de la confiance dans l'institution judiciaire et limite les possibilités d'investissement.

## B- UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ENTREPRISES

L'absence de fiabilité, d'indépendance et d'impartialité de la justice engendre d'énormes pertes pour le développement économique.

### 1-Un frein à l'engouement des investisseurs

L'absence de fiabilité de la justice est un frein à l'engouement des investisseurs et de développement des entreprises, surtout si elles doivent faire face à des litiges prolongés et interminables. Malgré le fort potentiel en ressources, un système judiciaire corrompu et peu fiable contribue inéluctablement à dissuader les investisseurs, réduisant ainsi les opportunités de développement. L'absence d'une « justice juste » et équitable constitue un frein à l'investissement. Cela crée une méfiance face à

l'insécurité qui en découle avec pour corollaire l'incertitude des rendements espérés, la réduction de l'horizon d'investissement, la montée des opérations spéculatives à court terme et l'accroissement du coût du capital.

## 2- Des coûts additionnels :

Les entreprises qui engagent des ressources pour naviguer dans un système judiciaire complexe **voient leurs coûts d'opération augmenter en raison de** l'incertitude accrue, des besoins en expertise juridique spécialisée et des délais de transaction plus longs. De plus, les investisseurs doivent consacrer plus de ressources à la conformité, à la gestion des risques et à la négociation, car la complexité peut entraîner des ambiguïtés, des interprétations multiples et des procédures lourdes. Ces faits augmentent le risque perçu, ce qui suffit pour décourager de potentiels investisseurs.

## 3-Développement économique retardé

Un système judiciaire inefficace et peu crédible retarde le développement économique. Cela entrave l'innovation, la croissance des PME, crée l'incertitude sur le marché et fragilise la dynamique et la santé du secteur privé, affectant finalement la confiance, les investissements et la compétitivité des entreprises.

Pour remédier à cette situation, les solutions suivantes sont proposées.

### C- Proposition d'amélioration pour l'efficacité et de la crédibilité de la justice camerounaise

Des mesures de réforme urgentes s'imposent pour améliorer l'efficacité et la crédibilité de la justice.

#### 1- Mise à jour du cadre normatif

Il est urgent de moderniser le cadre légal et réglementaire pour simplifier les procédures judiciaires et y intégrer des délais stricts, afin d'éviter les procédures interminables et particulièrement préjudiciables. En effet, l'adoption de nouveaux textes, à l'instar d'un Code civil et commercial, est un impératif pour l'amélioration de la qualité de la justice rendue par nos juridictions et à la réduction des délais de procédure. Cette modernisation permettrait aussi de remédier à l'absence de limitation légale du nombre de renvois judiciaires dont abusent parfois les magistrats et les justiciables pour rallonger la durée d'une procédure, et d'instaurer des délais légaux pour la communication des réquisitions du parquet.

## 2- Construction des infrastructures adéquates, spécialisation, renforcement des ressources et des capacités

L'environnement de travail est un facteur de santé, de motivation, de bien-être et de productivité pour tout travailleur. Les éléments comme l'ergonomie des espaces, la qualité de l'air, une bonne gestion du bruit et la mise à disposition d'outils modernes contribuent à créer un environnement propice à la performance et à la satisfaction. Ainsi, la construction d'infrastructures adéquates mettrait assurément les juges dans les conditions de travail confortables et productives.

Il est également urgent de renforcer les ressources humaines des cours et tribunaux mais surtout de penser à leur spécialisation afin d'améliorer la qualité des services de la justice. C'est le cas des questions relevant de la fiscalité, la cybercriminalité et l'économie numérique, le droit sous-régional ou d'infractions financières.

À l'ère de la digitalisation, il est préconisé de mettre en place des plateformes numériques de gestion des dossiers judiciaires afin de favoriser la célérité dans le traitement des dossiers mais aussi d'assurer leur sauvegarde.

## 3-L'assainissement des comportements

Le Cameroun a certes progressé dans la lutte contre la corruption ces dernières années, si on se réfère aux rapports des observateurs nationaux et internationaux. Toutefois, la gangrène n'est pas éradiquée. A cet effet, il faut renforcer les mécanismes de transparence, instaurer des audits réguliers et appliquer des sanctions strictes pour les actes de corruption passive ou active au sein du système judiciaire.

De plus, le respect scrupuleux du principe de la séparation des pouvoirs devrait être garanti afin de permettre aux magistrats de rendre la justice en se fondant sur la loi.

L'espoir de voir renaître une justice efficace et crédible n'est pas perdu ; la prise en compte des entraves actuelles et la volonté de colmater les brèches conduiront indubitablement à un environnement attractif et compétitif au regard de la richesse des ressources disponibles. Ainsi, un Cameroun prospère est possible si une justice juste et équitable est appliquée.

# MAKING AN IMPACT

The social action of Premier Projects and the R.J.C, represents 130 projects



**65**

COMMUNITY  
DEVELOPMENT  
PROJECTS

**23**

YOUTH &  
EDUCATION  
PROJECTS

**21**

HEALTH  
PROJECTS

**16**

SPORTS  
PROJECTS

**5**

CULTURAL  
PROJECTS



1 MMA Arena & Academy, in collaboration with Francis Ngannou, the MMA world champion

## OUR CORE BUSINESS

LOTTERY

 **PREMIER Loto**

SPORTS BETTING

 **PREMIER Bet**

VIRTUALS

 **PREMIER Vegas**

 4,000 AGENTS

 200 FRANCHISES

 50 PLAY CENTRES

 700 EMPLOYEES



# ZONE

# RÉSERVEZ VOTRE TICKET DE LOTO

## PAYEZ EN CASH



**TOUS VOS JEUX LOTO  
ALL YOUR LOTTO GAMES**

**PLUSIEURS FAÇON DE JOUER  
MORE WAYS TO PLAY**

**N'IMPORTE QUAND, N'IMPORTE OÙ  
ANYTIME, ANYWHERE**

**PREMIERLOTOZONE.COM**





## FACE A UNE JUSTICE PEU EFFICACE : PROMOUVOIR LES MARD

Par **Sylvia FOU DA**, Secrétaire Général du CMAG

*Au Cameroun, la justice étatique, jugée lente, coûteuse et peu spécialisée, constitue un frein majeur au développement économique et à la compétitivité des entreprises. Pour pallier ces défaillances, les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD), bien qu'encadrés par le droit OHADA, demeurent largement sous-utilisés. Leur essor est entravé par une méconnaissance généralisée du public, un manque de formation des praticiens et l'absence d'une politique nationale de promotion. Cet article préconise de renforcer leur usage par la sensibilisation, le soutien institutionnel aux centres d'arbitrage, la digitalisation et des réformes législatives incitatives. L'intégration stratégique de ces mécanismes est ainsi présentée comme une voie essentielle pour consolider l'État de droit, sécuriser le climat des affaires et soutenir la croissance économique du pays.*

Permettre à l'ensemble des citoyennes et citoyens camerounais d'accéder à la justice contribue à créer un contexte favorable au développement économique. Cet accès suppose la coexistence de la justice étatique avec les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD), qui agissent de façon complémentaire plutôt qu'opposée.

Les MARD peuvent stimuler le développement économique, social et institutionnel, à condition d'être intégrés à une stratégie de transformation globale, surtout lorsque la justice étatique se révèle lente ou difficile d'accès. Cette réalité invite à repenser l'utilisation des MARD de manière stratégique.

### SITUATION ACTUELLE DES MARD AU CAMEROUN

Les MARD au Cameroun sont structurés par les Actes Uniformes OHADA concernant l'arbitrage (révisé en 2017) et la médiation (adopté en 2017). Ces textes encadrent l'arbitrage institutionnel et ad hoc, la médiation conventionnelle et judiciaire, ainsi que la conciliation. Cependant, l'intégration des MARD dans les procédures judiciaires demeure limitée, et la législation nationale ne les intègre pas pleinement au fonctionnement de la justice.

Malgré l'existence de centres spécialisés tels que le Centre de Médiation et d'Arbitrage du GECAM, le Centre Permanent d'Arbitrage et de Médiation du CADEV, la Cour d'Arbitrage et de Médiation

de la Chambre de Commerce du Cameroun ou le Centre d'Arbitrage et de Médiation de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, les MARD restent peu visibles et insuffisamment utilisés, même dans de grandes villes comme Yaoundé et Douala.

Le développement des MARD rencontre plusieurs obstacles : une méconnaissance de ces dispositifs par le public, un manque de formation des praticiens et l'absence de politique nationale dédiée.

Le manque de spécialisation des juges, la lenteur des procédures et l'encombrement des tribunaux étatiques, souvent jugés peu indépendants, ne répondent pas aux attentes des personnes justiciables et renforcent le besoin de solutions alternatives plus efficaces.

### IMPACT SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ENTREPRISES

L'accès à une justice efficace demeure difficile pour les entreprises privées au Cameroun, du fait des procédures lentes, du coût élevé, du manque de spécialisation des juges et de l'absence de confidentialité.

Ces difficultés freinent l'investissement et entravent le développement économique.

Des procédures trop longues paralysent les activités commerciales, et de nombreuses entreprises renoncent à défendre leurs droits à cause des frais importants et du caractère imprévisible des décisions.

Le manque de juges spécialisés conduit à des jugements inadaptés aux secteurs concernés, générant une insécurité juridique et incitant les entreprises à privilégier l'arbitrage ou la médiation.

Enfin, le défaut de confidentialité des procès expose des informations sensibles et nuit à la compétitivité des entreprises.

### PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Les MARD offrent une réponse pertinente aux difficultés rencontrées par les entreprises. L'arbitrage permet une résolution rapide et confidentielle des litiges commerciaux, tandis que la médiation favorise le dialogue et la préservation

## JUSTICE

des relations d'affaires. La stipulation de clauses compromissaires ou MED-ARB (médiation puis arbitrage) dans les contrats permet d'anticiper les conflits et de sécuriser les partenariats.

Pour que les entreprises puissent pleinement bénéficier des MARD, il convient de mettre en œuvre plusieurs actions :

- **Sensibilisation et formation** : Promouvoir les MARD auprès du grand public, des entreprises et des professionnels du droit via des campagnes d'information, des ateliers et leur intégration dans les cursus universitaires et de formation continue.
- **Renforcement institutionnel** : Appuyer le développement des centres de médiation et d'arbitrage, leur déploiement régional, leur digitalisation et leur professionnalisation pour garantir leur accessibilité et leur efficacité.
- **Réformes législatives et incitations** : Instituer une obligation de tentative amiable avant toute action judiciaire, à l'image du décret français du 11 mars 2015, pour désengorger les tribunaux et encourager

le recours aux MARD. Des mesures fiscales ou contractuelles incitatives peuvent aussi être envisagées.

- **Commission nationale des MARD** : Mettre en place une commission nationale chargée de promouvoir, réguler et développer les MARD dans tout le pays.
- **Digitalisation et accessibilité** : Créer des plateformes numériques dédiées aux MARD pour faciliter la saisine des centres, le suivi des procédures et la tenue d'audiences à distance, et établir des barèmes transparents pour les frais de médiation et d'arbitrage afin de renforcer la confiance des usagers.

Dans un contexte où la justice étatique peine à répondre aux attentes des citoyens et des acteurs économiques, les MARD apparaissent comme une voie prometteuse. Leur promotion, leur encadrement et leur accessibilité sont des axes stratégiques pour consolider l'État de droit, fluidifier les relations économiques et renforcer la confiance envers les institutions. Les MARD sont appelés à occuper une place centrale dans le système judiciaire camerounais.



## LA CONTRACEPTION

VOTRE ALLIÉE POUR UNE VIE EPANOUIE

Planifiez vos grossesses pour une vie familiale équilibrée, en favorisant aussi votre santé.



Pilule  
quotidienne



Pilule du  
lendemain



Injection tous  
les 3 mois



DIU  
(stérilet)



Implant

« A chaque femme une contraception »



Pour plus d'informations sur  
l'utilisation méthodes contraceptives  
contacter directement le CALL CENTER LYDIA  
☎ +221 78 193 93 93 | +221 78 312 26 26

LydiaConseilDKT LydiaConseil  
 callcenterlydia www.lydiaconseil.org

Lydia  
Le conseil au féminin

## LE BESOIN D'UN CADRE CLAIR ET PERENNE POUR ATTIRER LES CAPITAUX

Par François ESSAMA, Responsable du Pôle Juridique et Fiscal

*La réforme du régime des incitations à l'investissement au Cameroun, matérialisée par l'Ordonnance du 18 juillet 2025, a amélioré la rationalité et la transparence du dispositif, avec des critères d'éligibilité plus stricts et un meilleur encadrement fiscal. Cependant, elle reste inachevée à plusieurs égards, ces écueils étant de nature à réduire l'attractivité du dispositif. Le secteur privé propose des ajustements pour rendre le régime plus compétitif, afin d'attirer et retenir les capitaux, locaux comme étrangers, et stimuler la croissance économique à long terme.*

L'atteinte des objectifs de la SND30 dépend étroitement de la capacité du Cameroun à attirer et à retenir des capitaux sur le long terme. Historiquement, le pays a eu recours à divers instruments normatifs ou conventionnels d'incitation à l'investissement (code des investissements, conventions d'établissement, etc.), parfois au prix de chevauchements et d'incohérences. La réforme introduite par la loi du 18 avril 2013 sur les incitations à l'investissement privé n'a pas produit les résultats escomptés, ce qui a conduit à son abrogation par l'Ordonnance du 18 juillet 2025. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, il devient essentiel pour le Cameroun de préserver un régime d'incitations à la fois clair et compétitif, dont la mise en œuvre stimule réellement l'investissement et la croissance, tout en garantissant le respect des règles de concurrence et la soutenabilité des finances publiques.

### LA SITUATION ACTUELLE : UNE RÉFORME AMBITIEUSE MAIS INACHEVÉE

En 2013, le Cameroun s'est doté d'une loi sur les incitations à l'investissement privé, avec l'objectif affiché de stimuler les investissements directs étrangers (IDE) et locaux. Douze ans plus tard, le bilan est mitigé : des pertes fiscales importantes pour l'État, des avantages parfois captés par des secteurs peu créateurs de valeur, et des distorsions de concurrence au détriment d'entreprises déjà établies.

L'Ordonnance du 18 juillet 2025, qui abroge ce dispositif, marque une rupture significative et traduit une volonté de rationaliser la politique d'incitations. Elle introduit notamment :

- **Une sélection plus stricte des secteurs éligibles**, alignés sur les priorités de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) ;
- **Des critères d'éligibilité plus exigeants**, basés sur la création d'emplois, la valeur ajoutée locale ou l'exportation ;
- **Une réduction de la durée des exonérations fiscales**, afin de mieux maîtriser la dépense fiscale ; et
- **Un renforcement de la sécurité juridique**, grâce à l'implication directe des administrations fiscale et douanière dans la validation des conventions d'investissement.

Bien que ces avancées témoignent d'une volonté de corriger les écueils de la loi d'avril 2013, un certain nombre d'insuffisances subsistent.

### UNE RÉFORME INACHEVÉE AU REGARD DES ATTENTES DU SECTEUR PRIVÉ

Si l'Ordonnance de juillet 2025 marque un progrès en rationalisant le cadre incitatif, elle laisse subsister plusieurs fragilités :

- **Absence de mécanismes de modulation périodique des secteurs éligibles**. En continuant à accorder des avantages à des branches déjà saturées ou en surcapacité, l'État prend le risque de subventionner des investissements sans effet marginal, là où les besoins sont moindres, au détriment des secteurs encore sous-développés.
- **La persistance du risque de distorsions de concurrence** : L'Ordonnance maintient une inégalité de traitement défavorable aux entreprises existantes réalisant des projets

d'extension, notamment en imposant aux entreprises déjà établies des critères de création d'emplois plus contraignants que ceux applicables aux nouveaux investisseurs.

- **Un effet limité sur l'attractivité territoriale** : Les Zones de Développement Prioritaire, pourtant conçues pour rééquilibrer le développement, offrent des avantages fiscaux trop modestes pour compenser les déficits structurels (infrastructures, main-d'œuvre qualifiée, logistique).
- **Un impact incertain sur la mobilisation de capitaux** : La suppression de certaines exonérations clés (droits d'enregistrement des contrats de financement, exonération TVA sur les achats locaux de matériels) peut alourdir le coût réel de l'investissement et dissuader certains investisseurs stratégiques.
- **Ineffectivité possible du mécanisme de crédit d'impôt sur les sociétés en raison de l'application d'un minimum de perception** : L'investisseur pourrait difficilement tirer pleinement avantage du crédit d'impôt sur les sociétés tel que prévu par l'Ordonnance. En effet, l'application de ce crédit est susceptible de ramener le montant de l'impôt dû à un niveau inférieur au minimum de perception, lequel demeure fixé à 2,2 % du chiffre d'affaires (ce taux n'ayant pas été ajusté par l'Ordonnance). Dans une telle hypothèse, l'investisseur resterait assujéti à ce minimum de perception, neutralisant de facto le bénéfice attendu du crédit d'impôt.

### LES PROPOSITIONS DU SECTEUR PRIVÉ POUR UN CADRE INCITATIF ATTRACTIF ET DURABLE

Pour transformer les incitations à l'investissement en un véritable moteur de croissance, plusieurs ajustements apparaissent nécessaires :

1. **Introduire une modulation dynamique des secteurs éligibles** : Actualiser régulièrement la liste des secteurs prioritaires en fonction des besoins économiques réels (éviter de subventionner des secteurs en surcapacité, mieux orienter le capital vers les filières porteuses).
2. **Égaliser les conditions entre nouveaux projets et extensions** : Adapter les critères d'éligibilité pour ne pas défavoriser les entreprises déjà présentes, notamment en matière de création d'emplois.
3. **Rendre les incitations plus compétitives** : Réintroduire certaines exonérations clés (notamment sur les contrats de financement et sur les achats locaux), et lever les blocages liés au minimum de perception.
4. **Donner un contenu réel aux Zones de Développement Prioritaire** : Accorder des incitations différenciées et suffisamment attractives pour compenser les handicaps structurels des régions défavorisées.
5. **Instaurer un mécanisme d'évaluation périodique** : Mesurer de manière périodique l'impact économique réel des incitations, en termes de création d'emplois, d'investissements productifs et de recettes fiscales induites, afin d'ajuster la politique incitative de manière pragmatique.

La réforme du régime des incitations aux investissements a doté le Cameroun d'un dispositif d'incitations plus rationnel, qui reste néanmoins à parfaire pour rencontrer les attentes du secteur productif. Pour que les incitations deviennent un véritable levier de transformation économique, il est donc indispensable d'aller plus loin. En effet, un cadre incitatif clair, compétitif et durable constituerait un signal fort envoyé aux investisseurs – locaux comme étrangers – que le Cameroun offre la visibilité et la confiance nécessaires pour engager des capitaux à long terme.



**VOTRE ETABLISSEMENT  
A QUELQUE CHOSE EN +**

**ILS NOUS FONT CONFIANCE**



**CONTACTEZ - NOUS**

**TEL: 698 51 60 54 / 659 26 15 54**

**Agathe.ngo-bassama@canal-plus.com**

**CANAL+**  
**BUSINESS**

# ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES ROUTES POUR UN SECTEUR PRIVE COMPETITIF

Par **Djibring NYAM AHOLA**, Chargé d'Etudes Economiques

*L'accélération de la construction des routes au Cameroun est essentielle pour son développement économique, la compétitivité du secteur privé et l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour le septennat 2025-2032, le gouvernement doit faire de la densification du réseau routier et de son entretien, une priorité. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à plusieurs conditions : l'augmentation des investissements dans ce secteur ; l'amélioration de la gestion des projets et la mise en place de mécanismes de suivi efficaces garantissant la bonne exécution des projets ; et enfin, le développement des PPP.*

Le Cameroun, pays à fort potentiel économique, est confronté à des défis structurels qui freinent son développement. Les infrastructures inadéquates constituent l'un des principaux obstacles à la compétitivité du secteur privé. Pour débloquer son plein potentiel, le Cameroun doit investir dans des infrastructures de base modernes et efficaces.

Au moment où, notre pays s'apprête à élire le 12 octobre 2025, le prochain Président de la République et qui devra conduire les destinées du pays pour les sept (07) prochaines années (2025-2032), le Président du GECAM, principale organisation patronale du pays, a fait une sortie – fait inédit, de mémoire, pour la première fois dans l'histoire du patronat, pour demander aux différents candidats à la présidentielle de mettre les préoccupations du secteur privé au centre de leur programme pour le prochain septennat pour un véritable décollage de notre économie. Au rang des préoccupations soulevées, figure l'épineuse problématique des infrastructures en général et des routes en particulier.

Nous présenterons dans les développements qui suivent, mettre en avant, tour à tour : (i) la situation actuelle ou l'état des lieux de nos routes ; (ii) leur impact sur la compétitivité du secteur privé et de l'économie sa globalité ; (iii) enfin, les pistes d'amélioration possibles.

## ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES ROUTES AU CAMEROUN EN 2024

En fin d'année 2023, le réseau routier camerounais s'élève à environ 121 873,93 km, avec environ 10 553,78 km de routes bitumées soit environ 9% du réseau

routier total. Malgré l'accroissement exponentiel du réseau routier qui est passé de 55 000 km en 2010 à plus de 121 000 km en 2023 et de l'importance accordée au ministère des Travaux publics avec une augmentation budgétaire significative en 2024, des voix s'élèvent pour réclamer davantage de ressources afin d'assurer une gestion plus efficace des projets routiers afin de répondre aux besoins d'une infrastructure routière de qualité, essentielle au développement socio-économique du pays.

L'état des routes au Cameroun reste préoccupant. Cette situation est un problème récurrent qui inquiète les usagers et même les autorités. Le réseau routier est encore peu développé en dépit des avancées enregistrées ces 15 dernières années et le niveau de dégradation (nids-de-poule, trous d'éléphants, fissures, portions de routes abîmées...) est alarmant. Selon les données disponibles, plus de 41,14% de ces routes sont en mauvais état, ce qui souligne l'importance de cette problématique pour le pays.

## IMPACT DE L'ÉTAT DES ROUTES SUR LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ ET DE L'ÉCONOMIE EN GÉNÉRAL

L'état des routes a un impact significatif sur les entreprises et l'économie nationale. C'est d'ailleurs pour cette raison que de nombreuses voix dans la société se sont levées pour dénoncer cette situation. Parmi ces voix, on note celle de Célestin Tawamba, président du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM), qui a poussé un cri d'alarme dans une lettre adressée au ministre des Travaux publics le 8 août 2024. Son message était clair : l'état catastrophique des routes en général et des nationales n°3 et n°5 en particulier, asphyxie l'économie du pays. Un programme de réhabilitation rapide des infrastructures routières devient impératif pour sauver ce qui reste de la compétitivité des entreprises camerounaises.

Dans sa lettre, il énumérait, sans être exhaustif, plusieurs conséquences du mauvais état de nos routes sur le développement économique et social, notamment :

- Les difficultés dans l'évacuation de certains produits en provenance ou à destination des ports et des grandes villes ;

- Les difficultés dans l'approvisionnement des chefs-lieux des régions à partir des principaux bassins de production ;
- Les retards significatifs enregistrés dans les transactions et la distribution des produits ce qui affecte la compétitivité des entreprises ;
- Une augmentation des risques d'accidents et des coûts opérationnels pour les entreprises dépendant des transports pour la distribution de leurs produits, en raison de la maintenance, de l'usure prématurée des véhicules et de la consommation accrue de carburant et de pièces détachées ;
- L'augmentation des tensions inflationnistes sur le marché du fait de la répercussion par les entreprises des coûts supplémentaires induits par les contraintes routières sur les prix des produits et services ;
- L'accroissement des inégalités sociales, car la mauvaise qualité des infrastructures routières affecte l'accès aux services de santé et d'éducation, exacerbant les inégalités sociales, etc.
- Le frein à l'intégration régionale et au développement économique des régions, etc.

Selon une étude du cabinet d'expertise SECURROUTE, les pertes subies par les entreprises camerounaises dues au mauvais état des routes sont considérables. A eux seuls, les accidents de la route occasionnent des pertes estimées à plus de 200 milliards de FCFA par an au Cameroun.

### PISTES DE SOLUTIONS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ROUTES DURANT LE SEPTENNAT À VENIR

Pour le prochain septennat, le GECAM appelle à une mobilisation urgente pour résoudre le problème des routes au Cameroun. Un vaste programme de réhabilitation rapide des infrastructures routières existantes et de construction de nouvelles routes plus modernes est impératif pour sauver la compétitivité des entreprises camerounaises. Les pistes de solutions sont :

- **le renforcement des investissements** : Augmenter le budget alloué aux infrastructures routières et garantir une utilisation transparente des fonds ;
- **le développement de partenariats public-privé efficaces** : Encourager les investissements

privés dans le secteur routier pour améliorer la qualité des infrastructures ;

- **la maintenance préventive** : Mettre en place un programme de maintenance régulière et préventive des routes pour éviter des dégradations majeures ;
- **le recours aux technologies modernes** : Adopter de nouvelles technologies pour la construction et l'entretien des routes afin d'améliorer leur durabilité et leur résistance aux conditions climatiques ;
- **Digitalisation des services publics** : Digitaliser les services publics pour aider à réduire les délais bureaucratiques et à améliorer la transparence ;
- **Amélioration de la gestion des projets** : Améliorer la gestion des projets routiers doit être améliorée pour éviter les retards et les surcoûts, en mettant en place des mécanismes de suivi et de contrôle efficaces pour garantir la bonne exécution des projets.

Dans le monde en général et en Afrique en particulier, le transport routier reste le principal moyen permettant d'assurer les mouvements des biens et des personnes d'un point à un autre. Soulignons également que le développement soutenu des transports routiers de personnes et de biens est en partie lié à l'amélioration de la qualité des infrastructures routières.

Tout commence par une route, Les experts sont d'ailleurs unanimes sur un fait : pour qu'il y ait création de richesses et croissance économique, sources de développement, il faut que les personnes et les biens circulent. Ces mouvements sont favorisés par des routes en bon état. La route permet de lutter contre la pauvreté. Plus le réseau routier est dense et de qualité, plus les échanges entre les populations augmentent, et plus les richesses se multiplient en leur sein.

Le Cameroun a donc besoin d'infrastructures modernes et efficaces pour améliorer la compétitivité de son secteur privé. Les infrastructures de transport, telles que les routes, les ponts et les aéroports, sont vitales pour la circulation des biens et des personnes. Le Cameroun doit de ce fait, investir dans l'amélioration de ses infrastructures de transport pour faciliter les échanges commerciaux, favoriser l'intégration régionale et stimuler la croissance.



# CONSTRUIRE LES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DU MADE IN CAMEROON (MIC)

Par **Linda BIKA**, Chargée d'Etudes Economiques

*Le développement du « Made in Cameroon » est directement compromis par un déficit infrastructurel critique. Ces carences augmentent les coûts, réduisent la productivité des entreprises jusqu'à 40 % et rendent le MIC non compétitif face aux importations. L'analyse préconise un choc infrastructurel avec des investissements ciblés sur les axes transport, énergie et numérique. La réussite de cette stratégie repose sur une gouvernance rigoureuse des projets et un partenariat public-privé efficace.*

Pour que le « Made in Cameroon » (MIC) gagne des parts de marché de manière durable localement et à l'international, un certain nombre d'infrastructures sont nécessaires. En effet, sans un réseau routier fiable, une énergie compétitive et une connectivité numérique performante, l'ambition de produire et consommer local, le MIC, restera un vœu pieux. Cet article propose un état des lieux chiffré, analyse les impacts directs sur nos entreprises et esquisse des pistes de solutions concrètes.

## DIAGNOSTIC DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU MIC

Le triptyque transport-énergie-numérique, essentiel à toute production industrielle, souffre de carences profondes qui plombent la compétitivité. D'une part, sur un réseau total de près de 122 000 km, moins de 9 % est bitumé (Agence ECOFIN, 2023). De plus, en juillet 2024 il a été rapporté que 71,07% des routes du pays étaient en mauvais état, contre 69,28% à fin 2023 (MINTP, 2024). Ce délabrement avancé induit un enclavement des bassins agricoles et de production, rendant le transport des marchandises long et coûteux.

D'autre part, le déficit de production et la vétusté des réseaux de transport électrique paralysent les industries. Le prix du kWh pour les entreprises au Cameroun (0,188 USD) est supérieur à la moyenne mondiale (0,161 USD) (Global Petrol Prices, 2023), ce qui est un désavantage pour le MIC. De plus, des hausses annuelles de 5 % à 10 % sont prévues pour les industriels jusqu'en 2026 (Business in Cameroon, 2024), exacerbant la pression sur leurs coûts de production.

Enfin, si le taux de pénétration d'internet est de 46%, avec une couverture 4G de près de 69% du territoire (Banque Mondiale, 2024), la performance ne suit pas. La vitesse moyenne de connexion est très faible (3,73 kbit/s), et incompatible avec les usages professionnels. De plus, les coûts d'accès à internet sont jugés trois à quatre fois plus élevés qu'à l'international. Cette cherté pénalise les PME qui peinent à se digitaliser.

## LE DÉVELOPPEMENT DU MIC ASPHYXIÉ

L'inadéquation des infrastructures entraîne des conséquences directes et mesurables qui sapent les fondements mêmes de l'initiative MIC.

- **Hausse des coûts de production** : Les entreprises sont contraintes de supporter des surcoûts énergétiques et logistiques qui se répercutent sur le prix final des produits MIC, les rendant ainsi plus chers que les produits importés. De même, le mauvais état des routes augmente les coûts de transport et les délais de livraison, impactant toute la chaîne de valeur.
- **Perte de productivité et de compétitivité** : La Banque Mondiale (2017) estime que le déficit en infrastructures en Afrique subsaharienne peut réduire la productivité des entreprises jusqu'à 40%. Cela limite également l'accès aux matières premières et aux marchés, et décourage les investissements dans le secteur manufacturier, pourtant pilier de la stratégie de développement.
- **Frein à l'industrialisation et à l'innovation** : Sans une énergie fiable et abordable, il est difficile d'attirer des investissements massifs dans le secteur manufacturier. De même, la faible qualité de la connexion internet entrave l'adoption de nouvelles technologies, le développement du e-commerce et l'intégration des entreprises camerounaises dans les chaînes de valeur mondiales.

## PROPOSITIONS POUR UN CHOC INFRASTRUCTUREL AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

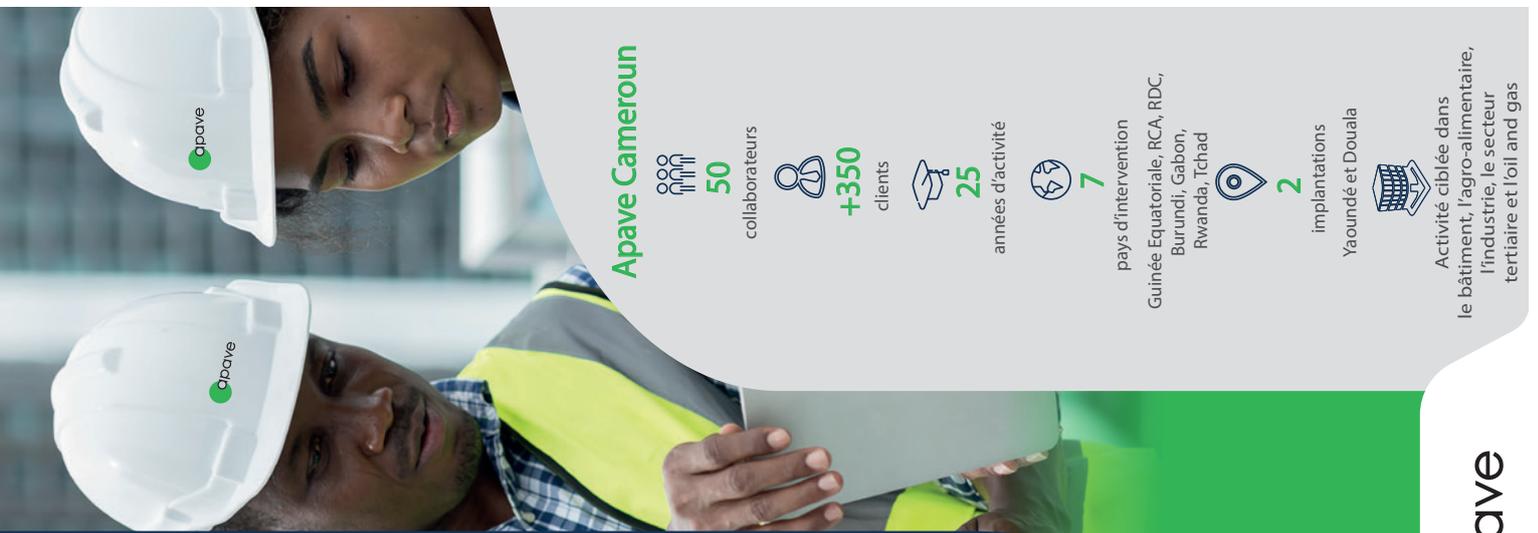
## INFRASTRUCTURES

En ligne avec l'appel du patronat, une réorientation stratégique est impérative. Les actions suivantes doivent être prioritaires :

- **Prioriser les investissements** sur les infrastructures à fort impact économique : réhabiliter en urgence les routes qui désenclavent les bassins de production agricole et industrielle pour faciliter les échanges.
- **Accélérer la réforme du secteur de l'énergie** pour garantir une offre électrique stable et compétitive. Cela passe par l'amélioration de la gouvernance, la maintenance des réseaux et la mise en place d'un mix énergétique pour stabiliser l'offre et réduire la dépendance à l'hydroélectricité.
- **Instaurer un Partenariat Public-Privé (PPP) sincère et durable.** Il est crucial de créer un cadre juridique et fiscal sécurisé pour attirer les capitaux privés, nationaux et internationaux, dans le financement et la gestion des infrastructures.

- **Assurer une meilleure gouvernance des projets.** Lutter contre la corruption et garantir le respect des cahiers de charges et des délais de livraison sont des conditions non négociables pour optimiser les fonds investis.
- **Faire du numérique un levier de compétitivité.** L'État doit œuvrer à faire baisser les coûts de l'internet pour permettre une véritable transformation digitale des entreprises camerounaises.

Sans un investissement massif, stratégique et rigoureusement géré dans les infrastructures de transport, d'énergie et du numérique, le développement du MIC est compromis. Il apparaît nécessaire de poser les jalons d'une transformation de ces actifs dormants en avantage compétitif mesurable pour les industriels et agro-transformateurs MIC.



**Notre métier, vous permettre d'exercer le vôtre en toute sécurité**

**Nos 5 métiers complémentaires pour conjuguer sécurité et performance à toutes les étapes de vos projets**

- Inspection
- Essais & Mesures
- Formation
- Certification & Labellisation
- Conseil & Accompagnement technique

**Apave Cameroun**

- 50 collaborateurs
- +350 clients
- 25 années d'activité
- 7 pays d'intervention : Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Burundi, Gabon, Rwanda, Tchad
- 2 implantations : Yaoundé et Douala

Activité ciblée dans le bâtiment, l'agro-alimentaire, l'industrie, le secteur tertiaire et l'oil and gas

**apave**

(+237) 6 99 89 09 29

[www.apave.com](http://www.apave.com)

[contact.cameroun@apave.com](mailto:contact.cameroun@apave.com)



## LES EFFETS DU DELESTAGE SUR LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES AU CAMEROUN

Par **André Dumas TSAMBOU**, Chargé d'Etudes Economiques

Ce travail examine les effets du délestage d'électricité sur les entreprises au Cameroun. Entre 2018 et 2021, le nombre de coupures a quadruplé, perturbant les activités économiques et entraînant d'importantes pertes financières, notamment pour les PME. Malgré l'ajout de 420 MW par le barrage de Nachtigal, les coupures persistent en raison d'infrastructures vieillissantes et d'une dépendance à l'hydroélectricité. L'article suggère des solutions telles que l'amélioration des infrastructures et la diversification énergétique.

Les délestages électriques récurrents, ou coupures d'électricité planifiées représentent un défi majeur pour le développement économique et la compétitivité des entreprises au Cameroun. Le nombre de délestages a quadruplé entre 2018 et 2021, selon Chambre des comptes de la Cour en 2024 suprême. Ces interruptions, dont la durée moyenne a fluctué, passant de 98,5 minutes en 2018 à 142,7 minutes en 2020, avant de redescendre à 43,7 minutes en 2021, perturbent les activités économiques et engendrent des pertes financières considérables. Ces délestages sont considérés comme le principal obstacle au développement des entreprises camerounaises en plus d'autres contraintes telles que les tracasseries administratives, la concurrence déloyale, l'accès au financement, la fiscalité, la criminalité, le risque d'instabilité politique, la politique et les tarifs douaniers jugés exorbitants (BIT, 2013, GECAM, 2024). Malgré l'injection de 420 MW supplémentaires dans le réseau électrique national grâce au barrage de Nachtigal en mars 2025, de nombreuses villes et localités du Cameroun continuent de subir des coupures de courant quotidiennes, parfois de 6 à 8 heures, soulignant la persistance de ce problème. Ainsi, les investissements massifs et les mesures prises par ENEO, visant à réduire la fréquence et la durée des coupures d'électricité, ne montrent aucune amélioration substantielle. Ces perturbations ont un impact direct sur la production, augmentent les coûts et nuisent à la compétitivité des entreprises camerounaises sur les marchés nationaux et internationaux. Alors que le pays s'efforce d'atteindre ses objectifs de croissance et

d'émergence, il est essentiel d'examiner comment ces coupures affectent le tissu industriel et les entrepreneurs locaux.

### SITUATION ACTUELLE DU DELESTAGE AU CAMEROUN

Suite à l'injection de 420 MW d'électricité provenant du projet Nachtigal, le déficit de production actuel d'énergie électrique au Cameroun est d'environ 100 MW. Ce manque est principalement compensé par le renoncement des industriels, qui pratiquent l'effacement du réseau, représentant près de 56 % de la consommation totale de l'électricité nationale. Cependant, ce secteur industriel fait face à des défis majeurs, notamment des coûts élevés et une instabilité persistante de l'approvisionnement. De plus, le potentiel de production reste largement sous-exploité, exacerbant le déséquilibre financier du secteur et le fossé croissant entre l'offre et la demande d'électricité.

Malgré les ressources hydrauliques économiquement exploitables estimées à plus de 20 000 MW, la capacité de production de l'énergie électrique ne dépasse pas **1 742 MW**, dominée par l'hydroélectricité (**66,3%**). En conséquence, le pays est contraint de faire face à une demande d'électricité en constante augmentation de 7 % en moyenne par an, tandis que la production n'a pas suivi cette tendance. La situation est exacerbée par des infrastructures vieillissantes et un manque d'investissement dans le secteur énergétique. Alors que l'Etat continue d'investir dans la production d'électricité, les délestages continuent de se ressentir, causant des désagréments aux ménages, ainsi que des pertes diverses aux entreprises. Ce délestage électrique, une interruption programmée ou forcée du courant pour équilibrer une offre insuffisante face à la demande croissante, n'est pas une fatalité, mais le résultat d'une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels selon la société de distribution d'énergie électrique. Il est urgent de mobiliser des ressources pour y remédier, car le délestage non seulement freine la croissance de 1 % du PIB, mais accentue les inégalités et les frustrations populaires (Nzépang. Et al., 2023)

Les causes du délestage sont multiples. D'abord, les infrastructures vieillissantes et le manque de financement chronique rendent le réseau électrique vulnérable. Eneo, le distributeur exclusif, évoque souvent des « contraintes du système électrique » liées à la saturation des nœuds de transport à Douala (Logbaba, Bassa) et Yaoundé (Oyomabang-Ngouso), entraînant des rationnements d'urgence. Ensuite, la dépendance excessive à l'hydroélectricité expose le pays aux aléas climatiques : en 2024-2025, un déficit hydrologique de plus de 2 milliards de mètres cubes a réduit la production des barrages de Songloulou et Edéa de 70 MW, tandis que Memve'ele est passée de 200 MW à 35 MW en raison d'un étiage sévère. Le changement climatique amplifie ces baisses, avec une évapotranspiration accrue sur la Sanaga. Ajoutez à cela l'arrêt des centrales thermiques de Kribi (216 MW) et Dibamba (88 MW), cumulées à 8 milliards FCFA mensuels, et un déficit global de 100 MW se creuse (MINEE, 2024). Enfin, la corruption, la mauvaise gouvernance et les actes de vandalisme aggravent la situation, en détournant des fonds et en endommageant les installations.

Des solutions existent et doivent être implémentées de toute urgence. À court terme, des travaux comme le reroutage des lignes à Yaoundé et Douala, ou l'ajout de transformateurs par Sonatrel, peut soulager la pression. Le barrage de Nachtigal, injectant déjà 300 MW et visant 420 MW d'ici fin 2025, est un pas en avant, mais insuffisant sans diversification. À long terme, investir dans les énergies renouvelables – solaire et éolien – et construire des barrages de retenue (comme en amont du Ntem) pour stabiliser l'hydroélectricité est essentiel. Combattre la corruption via une meilleure gouvernance, sensibiliser à la gestion de la consommation et favoriser la coopération régionale accéléreront les progrès.

En conclusion, le délestage n'est pas une fatalité, mais un défi que le Cameroun peut surmonter avec une volonté politique ferme. Sans action concertée, il continuera d'entraver l'émergence promise. Il est temps que gouvernement, Eneo et partenaires internationaux transforment ces promesses en réalité pour un avenir éclairé.

#### IMPACTS DU DÉLESTAGE SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Les délestages, bien qu'ils soient souvent programmés par ENEO, entraînent de nombreux désagréments dans le déroulement des activités des entreprises : pertes de commandes, déficits de production, retards dans l'exécution de certaines commandes, ralentissement d'activité. Selon les chefs d'entreprises, le manque à gagner attribuable aux délestages est estimé à des centaines de milliards de FCFA. En moyenne 60 % des entreprises camerounaises considèrent les coupures d'électricité comme un obstacle majeur à leur développement (INS, 2024). Les petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent plus de 99 % des entreprises au Cameroun, sont particulièrement vulnérables. Les pertes financières dues aux interruptions de courant peuvent atteindre jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires pour certaines entreprises, ce qui met en péril leur viabilité.

En effet, les coupures de courant fréquentes entraînent des interruptions dans les chaînes de production, affectant la capacité des entreprises à respecter leurs délais de livraison. Ce qui provoque une perte de confiance des clients et nuit à la réputation des entreprises sur le marché. En plus du délestage, 72,5 % des chefs d'entreprises estiment que l'accès et la qualité de l'énergie constituent aussi une faiblesse importante pour le développement de leurs activités (GECAM, 2025). Face à cette situation de délestage alarmante, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre notamment : la construction de nouvelles infrastructures (barrage de Nachtigal d'une capacité de 420 MW), la promotion des énergies renouvelables (centrale solaire au Nord d'une capacité de 35 MW), l'aménagement des réseaux de transport (SONATREL), ainsi que les mesures d'urgence liées à la sollicitation des industries pour réduire leur consommation et la réactivation de centrales thermiques.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement camerounais pour améliorer l'approvisionnement en électricité, les délestages persistent, infligeant de lourds préjudices aux entreprises. Premièrement, ces coupures fréquentes perturbent les opérations quotidiennes, entraînant des retards dans la production et affectant la capacité des entreprises à respecter leurs engagements envers les clients. En conséquence, la perte de revenus devient inévitable, surtout pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les ressources nécessaires pour investir dans des solutions alternatives telles que des générateurs.

Deuxièmement, l'augmentation des coûts opérationnels due à la nécessité d'utiliser des groupes électrogènes pour compenser les interruptions exacerbe la situation. Ces coûts supplémentaires peuvent atteindre jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires pour certaines entreprises, compromettant ainsi leur viabilité à long terme. De plus, la qualité des produits et services est souvent affectée, ce qui peut nuire à la réputation des entreprises sur le marché. Ces investissements, bien qu'indispensables, augmentent les coûts opérationnels, rendant les produits moins compétitifs par rapport à ceux des pays voisins où l'approvisionnement énergétique est plus stable.

Enfin, l'incertitude persistante liée à l'approvisionnement en électricité dissuade les investissements futurs, limitant la croissance économique du pays. Ainsi, malgré les mesures prises, les délestages continuent de poser un défi majeur à la compétitivité des entreprises camerounaises. Certaines entreprises se sont vu retarder ou annuler leurs projets d'investissement, limitant ainsi les opportunités de croissance à long terme et leur compétitivité sur le marché.

En somme, les entreprises, surtout les PME, subissent des pertes massives : arrêts de production, détérioration de stocks pour les commerçants et hôtels, et une productivité en berne. Les industries sont parfois déconnectées pour prioriser les foyers, amplifiant les inégalités. En santé publique, les hôpitaux luttent pour maintenir les équipements vitaux, comme les réfrigérateurs à vaccins, augmentant les risques pour les patients.

### PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

L'amélioration de la situation actuelle du délestage électrique au Cameroun est prometteuse, bien que conditionnée à une mise en œuvre rapide et efficace des projets en cours. Certes, le pays fait face à un déficit persistant de production, aggravé par les aléas climatiques et les infrastructures obsolètes, mais les initiatives gouvernementales, soutenues par des partenaires internationaux, ouvrent la voie à une réduction significative des coupures, favorisant la transformation structurelle.

À court terme, l'achèvement du barrage de Nachtigal représente un levier majeur. L'injection de 420 MW dans le réseau augmentera de 30 % la capacité nationale et atténuera les délestages saisonniers. Couplé à la relance des centrales thermiques

de Kribi (216 MW) et Dibamba (88 MW), relancées en février 2025 après résolution de crise, cela pourrait combler un déficit de 100 MW, stabilisant l'approvisionnement dans les zones urbaines. De plus, le projet d'électrification de 300 000 ménages ruraux d'ici fin 2025, avec 36 000 branchements déjà réalisés au premier trimestre, réduira les inégalités d'accès et optimisera la distribution.

À moyen terme, la diversification vers les énergies renouvelables est cruciale. Deux centrales solaires à Ngaoundéré et Maroua, financées par l'Union européenne, seront opérationnelles d'ici fin 2025, générant une énergie propre et décentralisée pour le Nord, région particulièrement affectée par les coupures. La campagne de l'efficacité énergétique et les solutions hybrides PV/batterie de l'UE, lancées en juin 2025, permettront aussi de contrer le délestage dans les zones subsahariennes. Par ailleurs, l'installation de 50 000 poteaux en béton en 2025 renforcera le transport électrique, minimisant les pertes estimées à 6,3 %.

À long terme, le gouvernement vise l'accès universel d'ici 2030, nécessitant 12 milliards de dollars d'investissements pour moderniser les réseaux et intégrer plus de renouvelables. La Banque africaine de développement (BAD) a déjà financé des barrages comme Lom Pangar et Kribi pour réduire les délestages. Des études pour la planification de l'électrification prévoient une augmentation de la charge rurale de 230 à 1200 GWh d'ici 2035, soulignant l'urgence d'une gouvernance transparente pour éviter la corruption.

Malgré ces initiatives, la lutte contre les délestages reste un défi complexe. La transition vers un système énergétique fiable nécessite des investissements substantiels, une meilleure gestion des ressources et une planification à long terme. Les acteurs du secteur privé doivent également être impliqués dans la formulation de solutions durables.

En conclusion, les délestages électriques au Cameroun représentent un problème majeur qui impacte la compétitivité des entreprises et le bien-être des citoyens. Tandis que des efforts sont déployés pour améliorer la situation, il est essentiel que des mesures concrètes et rapides soient prises pour assurer un accès fiable à l'électricité et soutenir le développement économique du pays.

Les délestages électriques au Cameroun constituent un obstacle majeur à la compétitivité des entreprises

et au développement économique du pays. Malgré les initiatives gouvernementales et les investissements dans de nouvelles infrastructures, la situation reste préoccupante, avec des coupures fréquentes qui perturbent les activités économiques et entraînent des pertes financières significatives, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

Pour surmonter ces défis, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui intègre l'amélioration des infrastructures, la diversification des sources d'énergie, et une gouvernance transparente. L'achèvement de projets comme le barrage de Nachtigal et l'augmentation des énergies renouvelables offrent des perspectives encourageantes.

Il est crucial que le gouvernement, en collaboration avec les acteurs privés et les partenaires internationaux, transforme ces promesses en actions concrètes. Cela permettra non seulement de réduire les délestages, mais aussi de favoriser un environnement propice à la croissance économique, à l'innovation et à l'amélioration du bien-être des citoyens. En agissant de manière concertée, le Cameroun peut aspirer à un avenir énergétique stable et durable, essentiel à son émergence économique.

### Références

Banque mondiale (2023) : Cameroon Economic Update: Fostering Industrial Growth.

Institut National de la Statistique du Cameroun (INS, 2024) : Rapport annuel sur l'économie camerounaise.

MINEPAT (2024). Rapport sur l'économie Camerounaise e 2024, <https://minepat.gov.cm>

Nzepang Fabrice, Silvain Raoul Fotso et Olivier Ewondo Mbebi (2023). Impact des délestages sur l'efficacité technique des firmes manufacturières au Cameroun, *Revue d'économie industrielle*, 2023/3, n° 183, Pages 73 à 111.



## AMELIORER LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE PAR LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS

Par Alain NGAI, Chargé d'Etudes – Economie Numérique

*La gouvernance économique du Cameroun reste entravée par des lourdeurs administratives, un déficit de transparence et une corruption persistante, pénalisant la compétitivité et décourageant l'investissement. Les entreprises, qui supportent près de 624 heures par an de formalités, subissent des coûts élevés et une insécurité juridique, freinant leur rôle moteur dans la croissance. La digitalisation des services publics apparaît comme la solution stratégique pour simplifier les procédures, renforcer la confiance et réduire la corruption. Guichets uniques numériques, Open Data, paiements dématérialisés et partenariats public-privé sont autant de leviers pour instaurer une gouvernance moderne, inclusive et transparente, indispensable à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.*

La modernisation de l'économie camerounaise est un enjeu majeur pour son développement et son émergence à l'horizon 2035. Au cœur de cette transformation, la digitalisation des services publics apparaît comme un levier stratégique pour améliorer la gouvernance économique, réduire les inefficacités et renforcer la compétitivité.

### SITUATION ACTUELLE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Malgré des efforts pour moderniser l'administration, la gouvernance économique au Cameroun se heurte encore à plusieurs défis structurels : lourdeur des procédures administratives, lenteur dans le traitement des dossiers, multiplicité des guichets physiques et un déficit de transparence qui fragilise la confiance des citoyens comme des investisseurs. Selon la Banque mondiale, les entreprises camerounaises consacrent en moyenne **624 heures par an** au respect des obligations fiscales et administratives, soit presque le double de la moyenne africaine (**307 heures**). Ces lenteurs pèsent lourdement sur la compétitivité et freinent l'essor du secteur privé.

*De plus, le classement Doing Business 2020 plaçait le Cameroun au 167e rang sur 190 économies,*

*illustrant la nécessité d'une réforme profonde pour fluidifier les interactions entre l'État et les acteurs économiques.*

La transparence et la reddition de comptes restent également des points d'attention. L'opacité de certains processus peut favoriser la corruption et créer un climat de méfiance, tant pour les citoyens que pour les investisseurs potentiels. Le manque de données fiables et facilement accessibles rend l'analyse et la prise de décision difficiles pour tous les acteurs économiques.

### IMPACT SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ENTREPRISES

Le secteur privé, et en particulier les entreprises, souffrent de cette gouvernance inefficace. Pour les entreprises, la complexité administrative se traduit par une perte de temps et d'argent significative. Au lieu de se concentrer sur leurs activités principales, elles sont souvent contraintes de consacrer des ressources importantes à la gestion des formalités administratives. Cette friction réduit leur productivité et leur compétitivité, les rendant moins aptes à se mesurer à leurs concurrents régionaux et internationaux. Par ailleurs, les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, peuvent être dissuadés par un environnement d'affaires perçu comme trop risqué ou peu fiable.

Les conséquences sont directes :

- **Coûts supplémentaires** liés aux retards administratifs, qui fragilisent surtout les PME/TPE ;
- **Insécurité juridique et fiscale**, due au manque de transparence et à la difficulté d'accès à l'information ;
- **Découragement de l'investissement**, national comme étranger, par crainte d'un environnement peu prévisible.

*Le secteur privé, qui représente près de 80 % des emplois créés chaque année (source : INS, 2023),*

se trouve ainsi pénalisé dans son rôle moteur de la croissance et de l'innovation.

### PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE PAR LA DIGITALISATION

La digitalisation des services publics apparaît comme un levier stratégique pour corriger ces dysfonctionnements et poser les bases d'une gouvernance économique moderne, transparente et inclusive. Trois axes majeurs se dégagent :

#### a. Simplifier et accélérer les procédures administratives

La mise en place de guichets uniques numériques, à l'image de ce qui existe déjà pour la Douane (GUCE), devrait être généralisée à d'autres services clés : création d'entreprises, fiscalité, foncier, passation des marchés publics. Cela permettrait de :

- Réduire significativement les délais de traitement ;
- Alléger la charge administrative pour les entreprises ;
- Limiter les contacts physiques, sources de corruption.

#### b. Renforcer la confiance et la transparence par la transformation numérique

*Un État digitalisé est un État plus lisible. La traçabilité des transactions, la disponibilité des données ouvertes (open data), et la dématérialisation des paiements publics sont autant de mécanismes qui renforcent la redevabilité et la confiance des investisseurs. Selon l'OCDE, les pays ayant digitalisé au moins 70 % de leurs services publics enregistrent en moyenne 15 % d'investissements directs étrangers supplémentaires.*

#### c. Développer des partenariats public-privé pour un nouveau contrat économique

La réussite de la digitalisation ne saurait être portée par l'État seul. Le secteur privé, à travers le GECAM et d'autres organisations professionnelles, doit jouer un rôle moteur en apportant son expertise, ses solutions technologiques et sa capacité d'innovation.

Quelques exemples de partenariats possibles :

- **Co-développement de plateformes numériques** entre l'administration et les entreprises locales de la Tech ;
- **Partenariats stratégiques avec des opérateurs télécoms** pour élargir la couverture Internet et faciliter l'accès aux services en ligne ;
- **Formations conjointes État-entreprises-universités** pour développer les compétences numériques et renforcer l'employabilité.

En conclusion, la digitalisation des services publics n'est pas seulement une question de modernisation, mais une stratégie de survie et de croissance pour les entreprises camerounaises. Elle permet de transformer les lourdeurs administratives en opportunités, réduisant les délais et les coûts, tout en renforçant la transparence. L'engagement du GECAM et des autres acteurs du secteur privé est indispensable pour accompagner cette transition et garantir que les bénéfices de cette révolution numérique se traduisent par une **compétitivité accrue** et une **prospérité partagée**.

# REDUIRE LA COMPLEXITE ADMINISTRATIVE ET LA CORRUPTION PAR LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS.

Par Alain NGAI, Chargé d'Etudes – Economie Numérique

*La complexité administrative et la corruption freinent fortement le développement économique du Cameroun, en alourdissant les coûts, en fragilisant les entreprises et en décourageant les investisseurs. Les PME, moteurs de l'emploi, sont particulièrement pénalisées par ces lenteurs et pratiques informelles. La digitalisation des services publics apparaît alors comme une solution stratégique pour simplifier les procédures, réduire les délais et limiter la corruption grâce à la traçabilité. Elle renforcerait la transparence, la confiance des acteurs économiques et l'attractivité du pays pour les investissements. Avec l'appui du secteur privé, notamment le GECAM, cette transformation constitue un levier essentiel pour bâtir une gouvernance moderne, compétitive et propice à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.*

La **complexité administrative** et la **corruption** sont des freins majeurs au développement économique du Cameroun. Cependant, une transformation numérique de l'administration publique pourrait bien être la solution pour surmonter ces défis, renforcer la compétitivité et attirer des investissements.

## SITUATION ACTUELLE : LA DOUBLE PEINE DE LA COMPLEXITÉ ET DE LA CORRUPTION

Au Cameroun, les entreprises et les citoyens sont confrontés à une **bureaucratie lourde** et à des **procédures administratives opaques**. L'obtention de documents, de licences ou de permis peut s'étendre sur des semaines, voire des mois, et implique souvent une série d'intermédiaires, rendant le processus coûteux et imprévisible. Cette complexité engendre un terrain fertile pour la corruption, où les pots-de-vin deviennent des « facilitateurs » pour contourner les lenteurs.

*Selon l'Indice de perception de la corruption 2023 de Transparency International, le pays occupe le 142<sup>e</sup> rang sur 180, illustrant la persistance des pratiques informelles dans les services publics.*

## IMPACT SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ENTREPRISES

La **complexité administrative** et la **corruption** entraînent des répercussions directes sur le secteur privé, et par conséquent sur l'ensemble de l'économie. Pour les entreprises, ces deux fléaux affectent directement :

- **La compétitivité des entreprises** : retard dans l'obtention de licences, permis, et agréments ;
- **Le climat des affaires** : incertitude et imprévisibilité pour les investisseurs nationaux et étrangers ;
- **Les coûts opérationnels** : paiements informels, délais rallongés, risques juridiques accrus ;
- **La croissance des PME** : frein à l'innovation et à la formalisation des jeunes entreprises.

Les PME, en particulier, sont les plus vulnérables, car elles manquent souvent des ressources nécessaires pour naviguer dans ces labyrinthes administratifs.

En conséquence, l'environnement des affaires est perçu comme risqué et peu attrayant pour les investisseurs étrangers qui préfèrent se tourner vers des pays offrant plus de transparence et de stabilité. C'est un cercle vicieux : le manque de confiance freine les investissements, ce qui ralentit la croissance économique et la création d'emplois.

Le secteur privé, représenté par le GECAM, ne cesse de rappeler que la complexité administrative constitue un frein à la productivité nationale et à l'intégration des entreprises camerounaises dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

## PROPOSITIONS : DIGITALISATION COMME LEVIER DE TRANSPARENCE ET DE COMPÉTITIVITÉ

La **digitalisation des services publics** représente une opportunité unique de rompre avec ce schéma. La mise en place de plateformes numériques pourrait transformer l'administration en profondeur, en la rendant plus efficace, transparente et accessible.

### a. Simplifier les procédures par la digitalisation

La mise en place de plateformes numériques intégrées permettrait :

- De **réduire les délais** liés aux formalités (immatriculation, fiscalité, douane, foncier, etc.) ;
- D'**éliminer les intermédiaires** sources de corruption ;
- De garantir la **traçabilité** et la sécurisation des transactions administratives.

Le **GUCE** par exemple a réduit le temps de dédouanement de **11 jours à moins de 3 jours** pour certaines opérations, prouvant que la digitalisation est un facteur de performance.

### b. Construire la confiance et la transparence

La transformation numérique des services publics est un **levier de confiance**. Elle permet de :

- Rendre les procédures accessibles et claires via des portails en ligne ;
- Publier en temps réel les données administratives et financières ;
- Instaurer un mécanisme **d'audit automatisé** des transactions, limitant les manipulations humaines.

Une administration numérisée et transparente renforcera la crédibilité du Cameroun auprès des **investisseurs nationaux et internationaux**, condition indispensable pour accroître les flux d'IDE et stimuler l'économie.

### c. Développer des partenariats public-privé (PPP) stratégiques

La réussite de cette transformation nécessite des alliances solides :

- **Avec le secteur privé local** : pour concevoir des solutions adaptées aux réalités des entreprises ;
- **Avec les multinationales technologiques** : pour bénéficier d'expertises et de solutions innovantes en matière de cloud, cybersécurité et intelligence artificielle ;
- **Avec les institutions financières et bailleurs internationaux** : pour mobiliser des financements et accélérer la mise en œuvre.

Le GECAM, par sa position de premier représentant du secteur privé camerounais, a un rôle clé à jouer dans le dialogue avec l'État, notamment dans la **co-construction des solutions numériques** et l'élaboration de politiques publiques adaptées aux enjeux de l'émergence à **l'horizon 2035**.

En définitive, la digitalisation des services publics n'est pas une option, mais une **nécessité stratégique** pour briser le cercle vicieux de la bureaucratie et de la corruption. Elle ouvre la voie à une gouvernance économique plus transparente, plus efficace et plus attractive pour les investisseurs. Le partenariat entre l'État et le secteur privé, sous l'impulsion d'organisations comme le GECAM, constitue le socle d'un **nouveau contrat économique** capable de transformer les défis actuels en leviers d'opportunités pour l'émergence du Cameroun.

**alucam**

compagnie camerounaise d'aluminium



# OFFRE DIVERSIFIÉE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

**100%  
ALUMINIUM**



**Lingot 16**



**Lingot T**



**Plaques**



**Bobines nues**



**Disques**



**Bobines laquées**



LE BULLETIN  
en français  
ÉDITION SPÉCIALE - SEPTEMBRE 2025

49

**Direction/Head Office :** Rue Alfred Saker • **B.P. :** 1090 Douala-Cameroun • **Téléphone :** +237 233 50 30 00  
**Usine/Plant. B.P. :** 54 Edéa-Cameroun • **Téléphone :** +237 233 50 44 00 • **www.alucam.cm**  
**E-mail :** communication.alucam@groupealucam.com • ventes.alucam@groupealucam.com

# REDUIRE L'INADEQUATION ENTRE FORMATION ET MARCHE DU TRAVAIL

Par **Espoir MBUNGU**, Charge d'Etudes Economiques

*L'inadéquation formation-emploi au Cameroun freine la compétitivité des entreprises et prive l'économie d'un capital humain productif. Malgré 1 761 centres de formation, seuls 56 000 apprenants sont formés chaque année, dans des conditions souvent obsolètes et mal financées. Résultat : pénurie de compétences, coûts supplémentaires de formation interne et chômage massif des jeunes. Pour y remédier, il faut impliquer les entreprises dans la gouvernance, généraliser l'apprentissage, moderniser les infrastructures, valoriser les filières techniques et réformer le financement. Le pays doit passer d'une logique de diplômes à une logique de compétences opérationnelles.*

Le Cameroun fait face à un paradoxe : un chômage élevé chez les jeunes diplômés et, en parallèle, des entreprises incapables de trouver les profils dont elles ont besoin. L'inadéquation entre la formation et l'emploi est devenue un frein majeur à la compétitivité des entreprises et à la croissance économique. L'enjeu n'est pas seulement social, il est aussi économique : sans compétences adaptées, il n'y a pas de productivité, pas d'innovation et pas de création de valeur. Cet article donne un aperçu de la situation de la formation au Cameroun, analyse les conséquences de l'inadéquation formation-emploi pour les entreprises, et propose des mesures pour un changement de paradigme.

## APERÇU DE LA SITUATION DE LA FORMATION AU CAMEROUN

Le système de formation au Cameroun présente une offre quantitativement importante mais qualitativement insuffisante et mal arrimée aux besoins du marché du travail. On recense environ 1 761 centres de formation professionnelle (CFP), dont 298 publics et 1 463 privés. En termes de capacité, l'ensemble du dispositif n'accueillait qu'environ 56 335 apprenants en 2020/2021 : soit 68,7% en formation initiale, 18,7% en formation continue et 12,6% par apprentissage. Ces volumes sont dérisoires face à une population jeune nombreuse, dont près de 23% des 15-24 ans sont aujourd'hui classés comme NEET (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation). L'apprentissage formel reste marginal alors qu'il pourrait constituer un levier central pour rapprocher formation et emploi.

**Cette inadéquation de l'offre est aggravée par une gouvernance défailante.**

En matière de gouvernance, le secteur de la formation est très fragmenté. Plusieurs ministères interviennent (MINEFOP, MINEDUB, MINESEC, MINESUP, ministères sectoriels), sans pilotage intégré ni stratégie d'ensemble. Les conventions entre l'État et les centres privés restent rares : à peine 13% des Centres de Formation Professionnelle (CFP) privés avaient signé une convention en 2020/2021. En conséquence, il persiste une absence d'harmonisation des référentiels, et une obsolescence des programmes.

**À ces problèmes de gouvernance s'ajoute un déficit criant d'infrastructures et de financement.**

Le déficit d'infrastructures constitue un autre blocage. Moins de la moitié des CFP disposent d'une alimentation électrique fiable et à peine 30% ont accès à Internet. Dans un contexte où le numérique devient transversal à tous les métiers, cette fracture technologique handicape lourdement la qualité des formations. De plus, la question du financement reste un problème structurel. Les dépenses publiques d'éducation plafonnent à environ 2,6% du PIB, un niveau insuffisant pour moderniser les équipements, rémunérer les formateurs et massifier l'alternance. Le budget alloué au MINEFOP ne représente qu'une fraction du financement global de l'éducation, alors que la demande en compétences techniques est en forte croissance.

## CONSÉQUENCES DE L'INADEQUATION FORMATION-EMPLOI POUR LES ENTREPRISES ET L'ÉCONOMIE

L'inadéquation entre la formation et l'emploi au Cameroun entraîne des coûts élevés pour les entreprises et freine la dynamique économique nationale. La première conséquence est la pénurie de compétences opérationnelles. Les entreprises peinent à recruter des techniciens qualifiés, des ingénieurs formés aux nouvelles technologies ou encore des ouvriers spécialisés dans l'agro-industrie, le BTP, l'énergie ou le numérique.

De cette pénurie découle une deuxième conséquence : le renchérissement des coûts de production. Face au déficit de compétences

disponibles, les entreprises doivent mettre en place des formations internes pour requalifier leurs recrues. Ces investissements en formation, qui devraient relever en amont du système éducatif, pèsent sur les marges et réduisent la compétitivité. Pour les PME, qui disposent de ressources limitées, cette contrainte devient un véritable frein à la croissance.

De manière générale, l'inadéquation formation-emploi entretient le chômage et le sous-emploi des jeunes diplômés. Alors que l'économie a besoin d'un capital humain compétent pour soutenir l'industrialisation et la diversification, une partie importante de la jeunesse reste inactive ou occupée à des activités à faible valeur ajoutée.

### MESURES POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME.

Réduire durablement l'inadéquation formation-emploi au Cameroun impose une refonte systémique, bien au-delà d'ajustements ponctuels. Il s'agit de construire un modèle où la formation devient un levier direct de compétitivité et de croissance. Plusieurs mesures stratégiques peuvent être proposées.

- **Impliquer les entreprises dans la gouvernance de la formation.** Les cursus doivent être définis en partenariat avec le patronat, les branches professionnelles et les chambres consulaires.
- **Généraliser la formation double et l'apprentissage.** L'alternance entre école et entreprise doit devenir la norme dans les filières techniques et professionnelles.

- **Moderniser les infrastructures de formation.** Les centres doivent être équipés d'ateliers, de laboratoires modernes et d'outils numériques adaptés aux normes actuelles.
- **Valoriser les filières techniques et professionnelles.** Il faut rompre avec la vision hiérarchisée qui place l'université théorique au-dessus de la formation technique.
- **Réformer le financement.** La dépense publique actuelle, environ 2,6% du PIB, est trop faible.

En somme, le Cameroun doit passer d'un système centré sur l'accumulation de diplômes à un système orienté vers la compétence et l'employabilité. Ce changement de paradigme exige un leadership fort, une alliance claire entre l'État et le secteur privé, et une volonté de traiter la formation comme un investissement stratégique et non comme une charge budgétaire.

## QUEL SOUTIEN POUR UN VÉRITABLE DECOLLAGÉ INDUSTRIEL ?

Par **André Dumas TSAMBOU**, Chargé d'études économiques

*Ce travail aborde l'importance de soutenir activement l'industrialisation dans le cadre de la stratégie de transformation économique du pays, visant l'émergence à l'horizon 2035. Actuellement, le secteur industriel ne représente que 15,3 % du PIB, malgré un potentiel considérable pour la création d'emplois et la diversification économique. Le Cameroun fait face à des défis structurels et conjoncturels, tels que l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité au financement, la déficience énergétique et la dépendance aux exportations de matières premières, qui entravent son développement industriel. Aussi, le tissu industriel est dominé par les petites et moyennes entreprises (PME), représentant 99,8 % des entreprises, mais souffrant de faiblesses structurelles et d'un faible accès au financement. Les performances industrielles sont contrastées, avec une productivité faible et des obstacles liés à la corruption et à un climat des affaires peu attractif. Malgré ces défis, des opportunités émergent, notamment grâce à la quatrième révolution industrielle et à des projets d'infrastructure soutenus par des financements internationaux.*

Le Cameroun, engagé dans une trajectoire de développement ambitieuse, place l'industrialisation au cœur de sa stratégie de transformation structurelle, pour atteindre l'émergence économique à l'horizon 2035. Soutenir activement cette industrialisation tout en promouvant une soutenabilité productive est crucial pour transformer l'économie, dominée par l'agriculture et les matières premières, en un moteur de croissance inclusive et respectueuse de l'environnement. Bien que le secteur industriel contribue actuellement à seulement 15,3 % du PIB national en 2022, selon la Banque mondiale, il représente un potentiel immense pour la création d'emplois et la diversification économique, avec une croissance industrielle estimée à 3,5 % en 2023 malgré les défis sécuritaires et logistiques (INS, 2024). Cependant, cette expansion pose des enjeux environnementaux majeurs : l'industrie camerounaise émet environ 20 % des gaz à effet de serre nationaux, exacerbant la vulnérabilité du pays au changement climatique (ONU, 2023). Dans ce contexte, des politiques favorisant l'adoption de

technologies vertes et une industrialisation durable pourraient générer des emplois et une croissance inclusive (UA, 2023).

Cet article explore comment un soutien actif à l'industrialisation, couplé à une politique de souveraineté productive, représente un levier essentiel pour transformer l'économie camerounaise, réduire sa dépendance aux importations et assurer une croissance durable et inclusive. En effet, devenir un pays industrialisé à l'horizon 2035 nécessite une action concertée pour renforcer son secteur industriel et garantir sa souveraineté productive, alignée sur les ambitions du Plan national de développement 2020-2030.

### SITUATION ACTUELLE DU SOUTIEN AU TISSU INDUSTRIEL

Le Cameroun, engagé dans une ambition de devenir une économie émergente à l'horizon 2035, considère l'industrialisation comme un pilier essentiel de sa stratégie de développement. Bien que le gouvernement, via la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), vise à transformer l'économie en favorisant l'industrialisation inclusive, avec un accent sur la production locale, l'infrastructure et les technologies émergentes, mais le tissu industriel reste sous-développé et dépendant. Il contribue à environ à 15 % au PIB, avec une croissance industrielle estimée à 3,5 % malgré les contraintes sécuritaires et logistiques en 2024 (MINEPAT, 2024). L'État s'est engagé, dans le cadre de sa Stratégie nationale de développement (SND 30), à porter la part du secteur secondaire dans le PIB de 28,2 % en 2018 à 36,8 % en 2030, la valeur ajoutée manufacturière de 12,9 % en 2016 à 25 % en 2030 et la part des exportations des produits manufacturés à 54,5 % en 2030. La stratégie de développement industriel intègre le Plan directeur d'industrialisation (PDI), adopté en 2016, qui vise à faire du Cameroun le commutateur (fournisseur d'électricité), l'alimentateur (fournisseur de produits agro-industriels) et le fabricant d'équipements (fournisseur de biens d'équipement, y compris le mobilier) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Elle vise à atteindre cet objectif en encourageant le

rattrapage industriel et technologique. La stratégie industrielle se concentre sur dix sous-secteurs industriels clés : l'énergie, l'agroalimentaire, les technologies numériques, la sylviculture et la transformation du bois, le textile, les mines, la métallurgie et la sidérurgie, les hydrocarbures, le raffinage et la pétrochimie, les produits chimiques et pharmaceutiques, la construction et les services connexes, et les services non financiers. Outre les services industriels, le développement de l'industrie s'accompagnera de services non financiers. Pour atteindre cet objectif, la SND30 adopte un programme de substitution aux importations, vise à mettre en place une agence dédiée au soutien des champions nationaux dans les secteurs prioritaires et à créer des zones économiques spéciales (ZES). Par ailleurs, l'emploi dans l'industrie ne représente que 14,88 % de l'emploi total, soulignant une faible intégration de la main-d'œuvre (INS, 2023). Malgré son potentiel et les efforts déployés, le soutien reste insuffisant face aux défis structurels.

**Un tissu industriel dominé par les PME, mais confronté à des faiblesses structurelles.** Le tissu industriel camerounais est majoritairement constitué de petites et moyennes entreprises (PME), représentant 99,8 % des entreprises du pays (MINPMEESA, 2023). Parmi celles-ci, les très petites entreprises (TPE) constituent la part la plus importante (79,32 %), tandis que les grandes entreprises ne représentent qu'une faible proportion (2 %). Cette structure révèle une fragilité inhérente au tissu industriel, car les PME sont souvent confrontées à des difficultés d'accès au financement, à un manque de compétences et à des contraintes réglementaires.

**Des performances contrastées et une faible diversification :** Le secteur industriel affiche des performances contrastées, avec une productivité factorielle qui reste globalement faible. Les infrastructures défaillantes, les coupures d'électricité récurrentes, entravent la productivité industrielle, bien que des améliorations en approvisionnement de l'approvisionnement énergétique aient boosté la croissance du PIB à 3,5 % en 2024. Les tracasseries administratives, la corruption, la concurrence déloyale et une fiscalité confiscatoire axée sur le chiffre d'affaires, découragent les investissements étrangers, avec un climat des affaires peu attractif (Banque mondiale, 2023). Les conflits dans les régions anglophones et le Nord exacerbent ces problèmes, entraînant un chômage élevé chez les jeunes (taux d'emploi de 39 % en 2023) et une fuite des cerveaux (12 000 diplômés partis annuellement).

Par ailleurs, le secteur industriel émet 20 % des gaz à effet de serre nationaux, posant des enjeux de durabilité non pleinement adressés par les politiques actuelles (ONU, 2023). De plus, l'économie souffre d'un manque de diversification industrielle, avec une forte dépendance aux exportations de matières premières, qui représentent 80 % des exportations totales, rendant le pays vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux et limitant son potentiel de création de valeurs ajoutées.

**Des obstacles majeurs à l'accès au financement :** L'accès au financement constitue un défi majeur pour les entreprises industrielles camerounaises. Une enquête récente a révélé que 91 % des chefs d'entreprise considèrent les coûts d'accès au financement comme élevés, en raison des taux d'intérêt, des assurances et des frais de courtage. Seulement 6 % les trouvent moyens et 3 % faibles. De plus, 59 % des chefs d'entreprises estiment que les conditions d'accès aux financements sont contraignantes, et 91 % pensent que l'appui financier de l'Etat reste insuffisant. Ces difficultés d'accès au financement limitent la capacité des entreprises à investir, à innover et à se développer.

Pourtant, des opportunités émergent. La quatrième révolution industrielle (4IR) pourrait transformer le manufacturing, avec des technologies comme l'Intelligence Artificielle et l'automatisation offrant des gains de productivité. Les projets d'infrastructure, soutenus par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, et l'exploitation du gaz naturel pourraient accélérer la croissance industrielle à 4,1 % en 2025. L'agro-industrie et les mines, riches en ressources comme le cacao et le bois, représentent un potentiel d'exportation sous-exploité malgré des hausses de prix du cacao.

### LEVIERS POUR LE DÉCOLLAGE DU TISSU INDUSTRIEL

Le Cameroun possède un potentiel industriel considérable, mais il est freiné par divers obstacles structurels et conjoncturels. Pour réaliser un véritable décollage industriel, il est impératif d'adopter une approche globale qui inclut des mesures de soutien adaptées.

Le premier pilier pour un décollage industriel est le développement des infrastructures. Le Cameroun souffre d'un réseau routier et ferroviaire insuffisant, ce qui augmente les coûts logistiques des entreprises. Bien que le réseau routier s'étend sur plus de 100 000 kilomètres, mais un tiers est

en mauvais état. Seulement 60 % de la population a accès à l'électricité, et les coupures récurrentes limitent les capacités de production. Face au déficit budgétaire de l'Etat, l'investissement dans les infrastructures via des partenariats public-privé (PPP) serait plus approprié pour mobiliser des ressources et des expertises privées.

Une diversification économique est essentielle pour réduire la dépendance aux exportations de matières premières. La part du secteur manufacturier dans le PIB est restée inférieure à 15,3 % en 2024, ce qui est très faible par rapport aux standards africains. Il faut encourager le développement d'industries à valeur ajoutée et soutenir l'agro-industrie pour transformer les produits agricoles en biens manufacturés.

L'accès au financement est un obstacle majeur, en particulier pour les PME, qui sont cruciales pour le développement industriel. Seulement 40 % de la population ont accès à des services financiers formels, bien que l'utilisation du mobile money soit plus répandue, avec plus de la moitié de la population possédant un compte mobile. De plus, le besoin de financement des PME reste élevé, malgré l'amélioration des taux d'intérêt bancaires pour les PME (passant de 12,24 % à 8,98 % selon la BEAC en 2024) et la création de milliers de nouvelles entreprises, qui montrent la vitalité de l'entrepreneuriat (MINEPAT, 2024). Ces PME ont du mal à accéder à des crédits bancaires, qui sont captés à un taux inférieur à celui des grandes entreprises. Il serait nécessaire de diversifier les instruments financiers et améliorer l'accès à l'information, car les PME rencontrent des obstacles dans un environnement des affaires contraint. Il serait nécessaire de mettre en place des lignes de crédit spécifiques et des garanties de prêt pour les PME, et de renforcer le rôle des institutions de microfinance.

Pour stimuler le développement industriel, il est crucial de promouvoir le Cameroun comme destination d'investissement. Bien que la loi sur les incitations de 2013 soit revue pour la deuxième fois en 2025, il faudrait mettre en place des campagnes de promotion pour attirer les investissements étrangers directs et soutenir les industries orientées vers l'exportation.

Pour atteindre un véritable décollage industriel, le Cameroun doit adopter une approche intégrée qui combine le développement des infrastructures, la diversification économique, l'amélioration de l'accès au financement et le soutien à l'innovation. En renforçant son tissu industriel et en promouvant une souveraineté productive, le pays pourra non seulement réduire sa dépendance aux importations, mais aussi créer un environnement propice à la croissance durable et inclusive. Les efforts concertés du gouvernement, du secteur privé et des partenaires internationaux sont essentiels pour réaliser ces ambitions et transformer le potentiel industriel du Cameroun en un moteur de développement économique.

### Références

Banque mondiale (2023) : Cameroon Economic Update: Fostering Industrial Growth.

Institut National de la Statistique du Cameroun (INS, 2024) : Rapport annuel sur l'économie camerounaise.

MINEPAT (2024). Rapport sur l'économie Camerounaise e 2024, <https://minepat.gov.cm>

Nations Unies (2023) : Africa Sustainable Development Report.

Union africaine (2023) : Agenda 2063 : The Africa We Want – Progress Report.

# BATIR DES CHAINES DE VALEUR MADE IN CAMEROON (MIC) POUR LA SOUVERAINETE PRODUCTIVE

Par **Linda BIKA**, Chargé d'Etudes Economiques

Le modèle économique du Cameroun est paradoxal : sa dépendance à une faible transformation locale engendre une double dépendance qui menace la souveraineté productive et la sécurité alimentaire du pays. Pour inverser cette tendance, nous appelons à une politique industrielle volontariste, qui doit s'articuler autour d'un financement orienté vers la production, d'une fiscalité incitative et du renforcement des compétences. L'objectif est de bâtir une économie souveraine via une alliance stratégique entre l'État et le secteur privé.

La crise de la COVID-19 et les tensions géopolitiques actuelles ont mis en lumière la fragilité des modèles économiques basés sur l'exportation de matières premières brutes et l'importation de biens de consommation. Pour le Cameroun, le développement de chaînes de valeur locales, c'est-à-dire la transformation sur notre territoire de nos propres ressources, n'est plus une simple ambition, mais un impératif stratégique. Ancrée dans la SND30, cette démarche est nécessaire pour bâtir une véritable souveraineté productive, créatrice d'emplois durables et de richesse partagée.

## CHAÎNES DE VALEUR MADE IN CAMEROON : LE PARADOXE D'UN POTENTIEL BRIDÉ

Le tissu industriel camerounais présente une structure où les chaînes de valeur restent largement embryonnaires et fragmentées. Notre économie fonctionne encore trop souvent sur un modèle de comptoir. En effet, nous exportons ce que nous produisons à l'état brut et importons ce que nous consommons après sa transformation à l'étranger, en dépit des mesures prises par l'Etat pour décourager l'exportation des produits avant transformation. Deux exemples sont particulièrement parlants :

- **La filière cacao** : Le Cameroun se classe parmi les cinq plus grands producteurs mondiaux, mais ne transforme localement qu'environ 30 % de ses fèves (ONCC<sup>1</sup>, 2023). En exportant la matière première brute, le pays se prive de l'immense valeur ajoutée du marché mondial du chocolat, estimé à plus de 130 milliards de dollars (Fortune Business Insights, 2024), et des emplois qualifiés qui y sont associés.

- **La filière bois** : Malgré la décision des chefs d'État de la CEMAC d'interdire l'exportation des bois en grumes pour stimuler la transformation locale, le passage à une industrialisation de seconde et troisième transformation peine à se matérialiser. La valeur ajoutée est ainsi transférée hors de nos frontières.

Ce schéma se répète dans les filières du coton, du caoutchouc ou encore de l'huile de palme, illustrant une dépendance structurelle qui freine le développement du MIC.

## UNE DOUBLE DÉPENDANCE : SOUVERAINETÉ PRODUCTIVE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MENACÉES

Cette faible intégration des chaînes de valeur induit des conséquences directes et sévères sur notre autonomie stratégique.

- **Sur le plan de la souveraineté productive** : L'économie camerounaise est non seulement exposée à la volatilité des cours mondiaux des matières premières, mais elle subit également l'inflation importée sur les produits manufacturés. Cette double dépendance fragilise la balance commerciale, limite les recettes fiscales et freine la création d'un tissu industriel dense et compétitif.
- **Sur le plan de la sécurité alimentaire** : Le paradoxe camerounais est criant. Terre agricole fertile, le pays a pourtant importé pour plus de 1200 milliards de FCFA de produits alimentaires<sup>2</sup> en 2022 (INS, 2023). La production locale est majoritairement tournée vers l'exportation (cacao, café, coton) tandis que le pays dépend des importations pour son alimentation. Le manque de chaînes de valeur locales pour transformer nos produits tels le maïs, le manioc ou le sorgho à l'échelle industrielle nous rend vulnérable aux chocs sur les marchés alimentaires mondiaux, menaçant directement la sécurité de nos populations.

1 ONCC : Office National du Cacao et du Café du Cameroun

2 Ces principaux produits importés sont le riz, le poison et le blé.

- **PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE VOLONTARISTE PROPICE À UNE SOUVERAINETÉ PRODUCTIVE**

La mise en place d'une politique industrielle volontariste est indispensable. Elle peut être articulée autour de trois axes prioritaires :

- a. **Orienter le financement vers l'outil de production** : L'accès au financement est le principal obstacle à l'industrialisation. Il est urgent de mettre en place des mécanismes innovants :
  - Fonds de garantie souverain pour lever les risques qui pèsent sur les investissements dans les PME industrielles.
  - Promotion des mécanismes de subvention agricole pour la mécanisation.
  - Renforcer les mesures de soutien des acteurs à la transformation et à la consommation locale.
- b. **Instaurer une fiscalité de développement** : La politique fiscale doit être un levier et non un frein. Cela implique :
  - Une taxation différenciée qui avantage les produits transformés localement par rapport aux matières premières exportées.
  - Des avantages fiscaux ciblés pour les entreprises qui investissent dans la modernisation de leur outil de production ou qui s'approvisionnent localement.

- Une protection temporaire pour permettre aux industries locales d'atteindre une taille critique face à la concurrence internationale.

- c. **Renforcer l'écosystème de compétences** : Une industrie moderne ne peut se développer sans capital humain qualifié. Il est crucial de :

- Aligner les programmes de formation aux besoins réels des industries de transformation (agroalimentaire, textile, bois, etc.).
- Créer des centres de R&D public-privé pour favoriser l'innovation, l'adaptation des technologies et l'amélioration de la productivité.

Le passage d'une économie de consommation à une économie de production est le défi majeur du Cameroun pour la décennie à venir. Bâtir des chaînes de valeur MIC solides est le seul chemin viable pour assurer notre souveraineté productive, garantir la sécurité alimentaire et offrir des emplois décents à la jeunesse. Cela exige une vision claire, un engagement politique sans faille et une alliance stratégique entre l'État et un secteur privé prêt à investir. Le GECAM, en tant que porte-voix du secteur productif, est disposé à jouer pleinement son rôle dans cette transformation essentielle pour l'avenir de notre nation.

## ABONNEMENT POUR INSERTION 2025

(Tenant lieu de bon de commande)

Entreprise: .....

Donneur d'ordre: ..... Fonction: .....

E-mail: ..... Tél.: ..... Portable: .....

Fichier à fournir par l'annonceur (PDF, EPS)

PMI/PME ≤ 3 MILLIARDS				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 <sup>ème</sup> de couverture	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
3 <sup>ème</sup> de couverture	800 000 ○	750 000 x 2 ○	700 000 x 3 ○	650 000 x 4 ○
4 <sup>ème</sup> de couverture	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
Double page intérieure	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
Pleine-page intérieure	450 000 ○	400 000 x 2 ○	350 000 x 3 ○	300 000 x 4 ○
Demi-page intérieure	250 000 ○	200 000 x 2 ○	170 000 x 3 ○	150 000 x 4 ○

GRANDES ENTREPRISES				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2 <sup>ème</sup> de couverture	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
3 <sup>ème</sup> de couverture	1 000 000 ○	900 000 x 2 ○	850 000 x 3 ○	800 000 x 4 ○
4 <sup>ème</sup> de couverture	1 200 000 ○	1 100 000 x 2 ○	1 000 000 x 3 ○	900 000 x 4 ○
Double page intérieure	1 500 000 ○	1 300 000 x 2 ○	1 200 000 x 3 ○	1 100 000 x 4 ○
Pleine-page intérieure	600 000 ○	550 000 x 2 ○	450 000 x 3 ○	400 000 x 4 ○
Demi-page intérieure	350 000 ○	300 000 x 2 ○	250 000 x 3 ○	200 000 x 4 ○



Nous joignons à la présente fiche, le paiement d'un montant TTC de FCFA (en lettre) .....

Modalités de paiement:      Chèque       Espèces       Virement à l'ordre du GECAM

Compte N° : 10005 00002 09105291001-65 - FIRST BANK BONANJO

NB : Cette fiche est un bon de commande irrévocable, une fois signée par le souscripteur

Fait à ..... le.....

Signature et cachet précédés  
de la mention "lu et approuvé"

The Exclusive Forum Shaping Cameroon's Economic Future

 | LES RENCONTRES  
ECONOMIQUES  
DU CAMEROUN

2026



*Get Ready for  
the 2<sup>nd</sup> Edition*

 Yaoundé, Hilton Hotel

 28 et 29 janvier 2026

 [www.recameroun.com](http://www.recameroun.com)

+237 242 233 001 

[www.legecam.cm](http://www.legecam.cm) 

@legecam    